



Les grands livres d'histoire

Le Soleil, Raynald Lavoie

Institutions contestées

Les ex-détenus se voient souvent refuser ce fameux travail qui pourrait contribuer dans une large mesure à leur réinsertion dans la société. La prison ne les a pas préparés à un marché du travail qui, de toute façon, se montre très peu réceptif. Il ne faut se surprendre alors si cette "voie de réhabilitation" dont traitait la semaine dernière les responsables du milieu carcéral débouche sur une contestation de la prison.

D'un autre côté, l'université est une autre de ces institutions qui n'offre que bien peu de garanties de réinsertion à certains de ses diplômés comme en témoigne le sort fait aux étudiants en histoire de Laval.

cahier B



Pierre Gravel travaille avec les ex-détenus

Une nouvelle confrontation

Le défenseur Jean-Claude Tremblay rêve d'une autre série entre deux équipes de hockey. Le défenseur des Nordiques est d'avis qu'une formation entièrement composée de hockeyeurs québécois aurait raison d'un club formé de joueurs anglophones.

Claude Larochelle, quant à lui, assistera en fin de semaine aux deux derniers matchs de la Super-série 1976. Il a réussi tout un tour de force, soit celui d'obtenir une entrevue avec l'excellent gardien Vladislav Tretiak, avec l'aide d'un interprète... évidemment. Chez les Nordiques, Rénald Leclerc, avant de partir pour Indianapolis, ne se gêne pas pour dire sa façon de penser au sujet de l'entraîneur Jean-Guy Gendron.



cahier C

L'AS DE PIQUE vous dit:
Le plus grand instrument de musique qui ait été construit date de 1930. C'est l'orgue de l'Auditorium d'Atlantic City (New Jersey U.S.A.)
(Extrait du livre des Records de Noël-Lacombe)
Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

LE SOLEIL

140 PAGES 8 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 10 JANVIER 1976

80e ANNEE, No. 12 PRIX 40¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
378 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

à lire



Allons patiner sur la Saint-Charles.

page A-3

Le Soleil, Roland Marcoux

Régime d'austérité pour les hôpitaux

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Loin de retirer ou nuancer les accusations de mauvaise gestion qu'il avait adressées aux administrateurs d'hôpitaux du Québec, en novembre dernier, le ministre des Affaires sociales et de la Santé Claude Forget a annoncé hier un programme de restriction budgétaire dont l'un des principaux objectifs est justement "d'améliorer grandement la perfor-

mance administrative des centres hospitaliers".

Au cours d'une conférence de presse tenue à ses bureaux de Montréal, le ministre Forget a dévoilé les grandes lignes d'un programme de réduction budgétaire qui ralentit sérieusement le taux de croissance du budget des institutions hospitalières de soins de courte durée.

Le programme, qui touchera, dès le 1er avril, environ 250 hôpitaux du

Québec, réduira de 2,5 pour cent le taux d'accroissement des budgets de ces institutions. Les institutions pour malades chroniques, convalescents et les services d'urgence et de psychiatrie ne sont pas touchés par ces restrictions.

Bien qu'un taux d'accroissement de l'ordre de 3,2 pour cent de ces budgets serait nécessaire pour faire face à la hausse du coût de la vie, le ministère n'entend débloquer que 0,7

pour cent de plus pour les hôpitaux dispensant des soins de courte durée.

Le ministre a admis que le MAS réalisait ainsi une bien "modeste" économie — \$30 millions sur un budget global de l'ordre de \$1,2 milliard — et que ces restrictions budgétaires visaient tout autant à forcer une amélioration de l'administration hospitalière qu'à sauver des gros sous.

Le blocage du taux d'accroissement (Suite à la page A6, 1re col.)

sommaire

Annonces classées	F-2 à F-14
Arts et lettres	D-1 à D-9
Bandes dessinées	F-14
Décès	F-15
Echecs	F-12
Economie-finances	B-5 à B-7
Feuilleton	F-9
Habitat	A-10 et A-11
Horoscope	F-13
Mot mystère	F-2
Mots croisés	F-4 et F-6
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	F-5
Philatélie	D-11
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-6
Télévision	C-14 et C-15
Tourisme	E-1 à E-8

météo

Généralement ensoleillé à Québec, passages nuageux dans l'Est aujourd'hui. Demain, les situations seront renversées. Maximums de moins 23 à moins 10.

Détails à la page A-6

OUA face à l'Angola

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Addis-Abeba la conférence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cette conférence s'ouvre dans une atmosphère de crise et de tension de la question angolaise, qui menace justement de faire éclater l'OUA.

page F-1

Nouveau minéral découvert au Québec

La découverte récente d'un nouveau minéral rare au mont Saint-Hilaire a marqué les milieux géologiques. Ce minéral de manganèse a été nommé "yofortierite" en l'honneur d'un grand géoscientifique canadien, M. Y.-O. Fortier, né à Québec. Le manganèse joue un rôle capital dans la fabrication de l'acier.

page B-4

Appui à Mulroney

Le président de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec appuie la candidature de Mulroney à la direction nationale du parti. Cette décision n'est pas sans causer un certain étonnement.

page A-2



La Reine invitée à ne pas ouvrir les Jeux

(D'après PC, UPI) — Le Parti québécois s'est vu retourner une lettre adressée à la reine Elizabeth dans laquelle il lui demandait de renoncer à inaugurer les Jeux olympiques.

Le Consul britannique à Québec, M. W. D. Symington, a expliqué que la lettre, envoyée par M. Marcel Léger, whip du parti à l'Assemblée nationale, aurait dû être acheminée par le biais du gouverneur général à Ottawa.

M. Léger avait envoyé sa missive au domicile du Consul.

"Nous croyons que les Québécois seront heureux de vous recevoir à Montréal à titre de chef du Commonwealth et de souverain du Royaume-Uni, si vous voulez rehausser de votre présence le prestige des Jeux de Montréal aux côtés de nombreux autres." (Suite à la page A6, 3e col.)

Duceppe aux quatre coins du Québec

Jean Duceppe n'est pas peu fier du succès de sa compagnie théâtrale. Depuis quelques années, presque sans subventions et avec des moyens réduits, cette petite troupe est parvenue à diffuser le théâtre aux quatre coins de la province. Martine Corriveau l'a rencontré.

Pour sa part, Marc Samson parle des grandes interprétations que suscite la recrudescence d'intérêt pour la musique de Franz Liszt. Et Jean Royer rend hommage à l'équipe de la revue Liberté, qui vient de publier son 100e numéro.

cahier D



Vers le soleil

Quiconque veut fuir la neige et les tempêtes hivernales porte généralement son regard ou son choix sur le sud américain ou sur les Antilles. Il existe pourtant d'autres soleils, comme par exemple celui des îles Canaries, possession espagnole, au large des côtes de l'Afrique. Claude Tessier nous les décrit à partir du témoignage de Québécois récemment rentrés. Dans la même édition du cahier de tourisme, Vincent Cliche trace un portrait des îles de la Guadeloupe.

cahier E

L'affaire des lignes ouvertes pourrait finir sans scandale

par Pierre CHAMPAGNE

L'affaire des "lignes ouvertes noyautées par un service relevant du Conseil exécutif" pourrait bien s'éteindre avec moins de fracas qu'elle n'en eut lors de sa révélation, le 28 novembre 1975.

Les quelques bribes d'information que nous avons pu obtenir ici et là nous permettent de croire que, premièrement, le principal intéressé dans l'histoire, M. André Corbeil, — le fonctionnaire "fatigué d'être sur la maudite tablette avilissante à \$22.000 par année" qui avait révélé

le pot-aux-roses — est toujours à l'emploi du gouvernement et sa situation, loin de se détériorer, s'améliore.

D'autre part, le Parti libéral du Québec attend toujours l'avis d'une commission juridique avant de prendre la décision de poursuivre M. Corbeil en justice pour faux témoignage. Comme le demandait M. Guy Morin, président régional du PLQ, le premier décembre dernier.

Selon le président provincial du Parti libéral du Québec le notaire Claude Desrosiers, cet avis devrait

être remis aux hautes instances du PLQ à la fin de janvier ou au début de février. Le président Desrosiers n'a pas fixé de dates avec précision mais les vieux routiers de la politique sont portés à croire qu'une décision pourrait être prise durant la fin de semaine du 24 janvier prochain lors des assises du conseil général du Parti libéral.

Tout semble donc vouloir se concrétiser vers la fin du mois. Ce n'est pas avant que nous saurons si l'affaire Corbeil a été "abrilée" ou si, au contraire, la requête du président régional M. Guy Morin, fera ressortir le chat du sac.

B. Mulroney obtient l'appui des conservateurs du Québec

MONTREAL (PC) — Le président de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec, M. Claude Dupras, appuie la candidature de Me Brian Mulroney à la direction nationale du parti.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, M. Dupras a soutenu que quelques autres membres de l'exécutif provincial sont également favorables à M. Mulroney, dont "les qualités et les états de service permettent d'aspirer très légitimement aux plus hautes fonctions et dans le parti et au pays".

En prenant position à ce stade-ci de la campagne au leadership, le président de l'aile québécoise du Parti conservateur étonne d'autant plus que les rumeurs le rangeaient jusqu'à ce jour plutôt du côté du député de Saint-Hyacinthe.

Au sein du parti, ces dernières années, l'inséparable collaboration de MM. Wagner et Dupras s'est fait souvent remarquer. Ainsi, aux élections de 1972, c'est sur l'insistance de M. Dupras que la campagne électorale québécoise s'est faite autour du prestige de M. Wagner.

Puis, au lendemain de l'échec de 1974, M. Dupras reprochait aux dirigeants du parti ne pas avoir favorisé une campagne plus authentiquement québécoise.

Chez les conservateurs du Québec, Claude Dupras jouit d'une autorité morale très certaine. Sans nécessairement accroître les chances de M. Mulroney, son option risque de gêner sérieusement celles déjà minces de M. Wagner, en morcelant de fa-

çon plus marquée le vote de la délégation québécoise.

Parmi les partisans de M. Mulroney qui ont assisté à cette rencontre avec les journalistes, se trouvait l'ancien organisateur en chef de l'Union nationale, M. Mario Beaulieu. Jadis ministre des Finances dans les gouvernements Johnson et Bertrand, M. Beaulieu participe aujourd'hui très activement à la campagne de M. Mulroney, en qui il trouve réunies toutes les qualités de chef de parti.

Tout en reconnaissant que le groupe Wagner jouissait au départ d'une avance dans la chasse aux délégués, M. Beaulieu se dit en mesure d'affirmer que cette prétendue position de force est maintenant neutralisée et surtout que les bases de M. Mulroney dans le reste du

pays sont nettement plus solides.

Quant aux raisons qui ont amené M. Dupras à préférer M. Mulroney, il y a cette époque troublée, cette incertitude politique et économique qui se manifestent par la perte de confiance des citoyens dans leurs institutions et dans l'intégrité des personnes chargées d'en assurer le fonctionnement.

Dans cette conjoncture, souligne M. Dupras, les Canadiens ont besoin d'un leader en qui ils pourront avoir confiance et dont ils reconnaîtront le leadership tant sur le plan moral que politique. Un leader qui pourra inspirer la jeunesse et lui indiquer les voies de la justice, de la prospérité et de la paix en même temps que du renouveau et de la stabilité.

L'ombudsman par intérim pourrait occuper ce poste en permanence

par Gilbert ATHOT

Le successeur permanent de l'ombudsman démissionnaire, Me Louis Marceau, pourrait bien être celui qui assumera l'intérim d'ici à la reprise de la prochaine session parlementaire, en mars prochain, soit Me Robert Lévêque. Ce dernier est d'ailleurs l'adjoint de M. Marceau depuis la création de l'institution.

C'est du moins la rumeur qui semble la plus sérieuse parmi toutes celles qui ont commencé à courir depuis la nomination récente de M. Marceau comme juge, par le gouvernement fédéral, et sa démission conséquente comme Protecteur du citoyen du Québec.

Les noms de MM. Robert Sauvé et Robert Cliche, deux juges, respectivement président de la Commission des services juridiques et ex-président de la Commission qui a enquêté sur la liberté syndicale dans le secteur de la construction, sont les deux autres qui ont été mentionnés dans les milieux de l'information au cours des récents jours.

Une brève enquête dans les milieux gouvernementaux tend à accréditer d'abord la rumeur laissant prévoir que M. Lévêque serait, du moins à ce moment-ci, le

favori dans la course à la succession de M. Marceau.

Les tenants de cette première hypothèse croient que le choix de Me Lévêque assurerait une continuité qu'ils jugent essentielle à une institution comme l'ombudsman qui a atteint son premier rythme de croisière.

Par ailleurs, d'autres informateurs estiment qu'une personnalité extérieure à l'institution pourrait redonner un second souffle à cette dernière, bien qu'ils admettent qu'il ne sera pas facile de prendre la succession de M. Marceau qui avait atteint un haut niveau de respectabilité.

Des tenants de cette seconde hypothèse vont même jusqu'à penser qu'un haut fonctionnaire de carrière pourrait fort bien prendre la succession de M. Marceau, d'autant plus que l'ombudsman doit défendre les droits des citoyens face à l'administration publique du Québec.

Toutefois, ces derniers admettent qu'il ne serait pas facile pour un ancien haut fonctionnaire de critiquer et de juger ses anciens confrères de travail au gouverne-

ment une fois devenu protecteur du citoyen. Son niveau de crédibilité en serait réduit d'autant, admet-on dans les milieux gouvernementaux.

Pas avant quelques semaines

Toutefois, il semble peu probable que le premier ministre Bourassa arrête son choix définitif avant quelques semaines, sur la proposition qu'il devra faire à l'Assemblée nationale quant au successeur permanent de Me Louis Marceau.

En effet, M. Bourassa doit avoir des discussions à ce sujet avec M. Marceau, M. Jean-Noël Lavoie, le prési-

dent de l'Assemblée nationale, avec des hauts fonctionnaires ainsi qu'avec des collaborateurs immédiats.

Comme le prévoit la loi 13, c'est le premier ministre qui doit faire une proposition à l'Assemblée nationale quant au successeur de M. Marceau. Une telle nomination, pour être valide, doit être approuvée par les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale.

L'ombudsman reçoit les plaintes des citoyens envers l'administration gouvernementale du Québec, fait enquête et, s'il y a lieu, réclame réparation des erreurs.

La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde

LEÇON D'ESM
GRATUITE DE VALENTIN
\$25-3000
FACE A FACE
Un professeur de dansa avec
une partenaire qui tu n'as jamais eue
S'inscrire au moins 3 semaines à l'avance
Pense à toi. École 667536

L'AUBERGE DU SKIEUR DE FOND



- 20 milles de pistes, à partir de l'Auberge
- Location d'équipement
- Relais chauffé en piste
- Piscine intérieure chauffée, saunas
- Patinoire pour enfants
- Salle de ping-pong et télécouleur

Spécial du skieur

Chambre ou motel: \$20 par pers. (3 repas) par jour

Chambre avec foyer: \$30 par pers. (3 repas) par jour

Enfants dans la même chambre (sans frais) repas seulement

Chalets à louer à la semaine \$100

Auberge Normande

LAC BEAUPORT, QUEBEC - TEL.: 849-4486

ASHRAE CHAPITRE DE QUEBEC



M. Azarias Servant sera le conférencier invité à la prochaine Réunion de l'Ashrae, chapitre de Québec. Cette réunion aura lieu lundi le 12 janvier, à l'hôtel Paul Baillargeon et débutera vers 17h30. La conférence traitera du stockage de l'énergie et suivra le souper. Tous les membres ainsi que les personnes intéressées sont invitées. (ANN.)

Ce va être terrible terrible terrible

VENTE DE JANVIER

TISSUS IMPORTES SEULEMENT

40% DE REDUCTION SUR TOUS LES IMPRIMES
Pure soie - coton - toile - laine - chiffon - jersey - tweed - polyester - velours.

30% DE REDUCTION SUR TOUS LES TISSUS UNIS
Lainage - crêpe - soie - braderie - soie brute - toile - velours - dentelle.

Toutes les cartes de crédit acceptées

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Durant la vente, le magasin est ouvert le jeudi et vendredi soir

VENTE APRES INVENTAIRE

DU 12 AU 17 JANVIER

REDUCTIONS DE 20% à 50%

SUR CADEAUX - VERRERIE - COUTELLERIE et SERVICES A DINER

(pour ces derniers, prévoir un délai de 6 à 8 semaines de livraison)

RIOUX China Shop

PLACE LAURIER, STE-FOY - 653-2133

LUNETTES VERRES DE CONTACT

Robert Laforce O.O.D. Robert Laforce O.O.D.

55 JOURS SOIRS

POLYCLINIQUE VISION-SANTE CHAREST
529-1714
210 est, boul. Charest (face à la Gare centrale d'autobus)

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUITS À TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES

S'adressant aux travailleurs sans emploi ou disposés à quitter temporairement leur emploi, qui répondent aux exigences d'admission au cours.

POUR LES PERSONNES DESIRANT APPRENDRE UN METIER

TITRE DU COURS	DEBUT	DUREE	ENDROIT
Agent de commercialisation	12-01-76	165 jours	Ste-Foy
Cassière-vendeuse	26-01-76	70 jours	Ste-Foy
Commis (mach. lourde)	12-01-76	75 jours	St-Henri
Boucher (coupe de viande)	26-01-76	90 jours	Québec
Serveur hôtel et restaurant	02-02-76	85 jours	St-Georges
Conducteur camion lourd (hors route)	23-02-76	30 jours	St-Romuald
Installateur, réparateur brûleur à l'huile	12-01-76	75 jours	Québec

POUR LES PERSONNES DESIRANT SE PERFECTIONNER DANS LEUR METIER

TITRE DU COURS	DEBUT	DUREE	ENDROIT
Commis pièces d'auto	19-01-76	60 jours	Charny
Sténo-dactylo (Fr. Angl.)	23-02-76	120 jours	Charlesbourg
Barmen	02-02-76	35 jours	Charlesbourg
Serveur hôtel et restaurant	26-01-76	50 jours	Charlesbourg
Plombier (code)	12-01-76	10 jours	Québec
Plombier (appareils)	12-01-76	10 jours	St-G. Beauce
Poseur d'appareils de chauffage (steam fitter)	12-01-76	80 jours	Québec
Tôlier de construction	12-01-76	80 jours	Québec
Conducteur de camion lourd (hors route)	26-01-76	20 jours	St-Romuald
Préposé débousselage, peinture et estimation	12-01-76	120 jours	Charlesbourg
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	29-03-76	5 jours	Québec
Le ture de plans (général)	12-01-76	60 jours	St-G. Beauce
Lecture de plans (menuiserie)	12-01-76	30 jours	Québec

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec, 1010 rue Borne, Québec G1N 1L9, en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.



Le Soleil, Roland Marcoux

Royaume des patineurs, la Saint-Charles n'est pas pour les joueurs de hockey en herbe...



Le Soleil, Roland Marcoux

Le seul vestiaire disponible est à la marina du Village de l'Anse, point de départ et d'arrivée de la patinoire.

La Saint-Charles en quelques coups de patins



Le Soleil, Roland Marcoux

La patinoire de la Saint-Charles bouge comme les Québécois et pose des problèmes d'organisation.

par Jacques DALLAIRE

Juré sur vos têtes, je ne suis pas tombé une seule fois. Peut-être ai-je un meilleur équilibre que certains parce que je pratique le hockey deux fois par semaine? Du moins, c'est la seule explication logique que j'ai pu trouver en allant donner quelques coups de patins sur la patinoire naturelle de la rivière Saint-Charles.

J'ai trouvé cette explication bien rapidement mais j'ai eu bien du mal à découvrir les voies d'accès à la rivière, même si elle serpente en plein centre de Québec. De même que les "facilités" mises à la disposition des patineurs m'ont d'abord apparu inexistantes.

J'ai dû faire le "tour du bloc", avant de m'engager derrière le marché Saint-Roch, en direction de la marina de Québec, le point de départ et d'arrivée en même temps, car c'est le seul endroit où l'on peut chausser ses patins bien au chaud et disposer d'un vestiaire.

Les places de stationnement ne sont toutefois pas nombreuses. Aussi, plusieurs "mordus" auront-ils avantage à se rendre à la marina à pied, ou en autobus, ou quitte à enfiler leurs patins dehors ou dans leurs autos, ils trouveront plus d'espace pour remiser leur véhicule près de l'école Bherer ou au Centre Saint-Roch.

Tous les points d'accès à la rivière Saint-Charles, officiellement transformée en patinoire depuis une semaine, sont d'ailleurs

situés sur la rive sud de ce cours d'eau.

En homme politique aguerri, le maire Gilles Lamontagne s'est rendu sur place, dès le premier jour, et il a donné toute une démonstration de patinage, faisant l'aller-retour sur ce "tapis flottant" dégagé de neige par des niveleuses sur une distance de 1,8 mille.

Ouais, parlez-m'en du tapis, diront certains! Bien sûr, ce n'est pas comme si on voguait sur la patinoire du Colisée. Il y a ici et là des fissures, des "bosses", des "trous" et de la "fausse glace", mais à défaut de disposer d'une machine Zamboni, il faut se contenter des caprices de la nature.

Pour le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec, qui subventionne l'initiative, il s'agit d'abord d'une "expérience", comme l'explique M. Jean-Guy Perras, assistant-chef de la division des parcs, car c'est la première fois, de mémoire de Québécois, que la rivière Saint-Charles est transformée en "ronde de glace" vouée aux activités familiales de plein air.

L'organisation

Depuis déjà quelques années, les Ontariens se pompent l'air sur le canal Rideau à Ottawa, profitant d'une patinoire s'étendant sur cinq milles de long. M. Perras s'est donc rendu sur place, en se disant que nous n'étions pas plus bêtes dans notre capitale.

Le canal Rideau est stoïque comme les anglophones tandis que la rivière Saint-Charles bouge comme les Québécois. Les problèmes

d'organisation ne sont donc pas tout à fait les mêmes.

Ne serait-ce, par exemple, que l'effet des marées, qui soulève littéralement la glace de la Saint-Charles et fait jaillir l'eau en bordure des promenades aménagées de chaque côté, même si le débit de la rivière est maintenant contenu par un barrage situé près du pont Dorchester.

Par temps doux, ce phénomène naturel peut présenter un danger, mais les neuf employés (six à temps plein) affectés par la municipalité à Saint-Charlesville, de même que les patrouilleurs de l'Alliance sécurité, veillent au grain.

Ainsi, chaque jour ou à tout le moins aux deux jours, des "tests de glace" sont pratiqués afin d'en connaître l'épaisseur et pour repérer les endroits "dangereux". Présentement, la glace a 20 pouces d'épaisseur dans le centre de la rivière, ce qui est amplement sécurisant, tandis que près des murs de soutènement, elle atteint de 6 à 8 pouces, à cause du "jeu" des marées.

Beaucoup reste à faire, évidemment: il n'y a pas de restaurant où l'on pourrait acheter un café et des bonbons pour le petit; il faudra tôt ou tard (ce ne sera pas cette année) aménager quelques "cabanes d'habillage" près des rues Dorchester sud et Marie-de-l'Incarnation; il faudra installer des clôtures à neige pour circonscrire la surface glacée, évitant ainsi que les enfants aillent patauger dans les zones interdites; il faudra multiplier le nombre de panneaux indi-

cateurs; il faudra disposer des lanternes aux couleurs internationales (rouge, jaune et vert) pour "marquer" les zones dangereuses sur la rivière; il faudra dégager et entretenir les descentes et voies d'accès à la patinoire; il faudra fixer des panneaux de bois sous les ponts Drouin et Lavigne pour éviter que le calcium dont ils se fréquentent "arrosés" ne retombe sur la surface glacée ou sur la tête des patineurs; il faudra améliorer l'éclairage en remplaçant les lampadaires défectueux, etc. Bref, tout un programme!

Contrairement à Ottawa, où tout est subventionné grassement par la Commission de la capitale nationale, Québec doit procéder par étapes. "Et nous n'avons aucune idée combien d'argent nous allons investir dans ce projet, commente M. Perras. Mais nous pensons que cela répond à un besoin et que ça s'ajoutera aux festivités qui se déroulent à Québec durant l'hiver."

L'idée est bonne en tout cas et en vaut certainement le coup et le coût! Ne serait-ce que pour admirer le "paysage" sous un autre angle jusqu'au 1er mars.

Quant à ceux qui tombent et qui regretent de s'être humecté les fesses, relevez-vous et souriez de votre maladresse, car ce sont les joies de l'hiver!

Et, les joueurs de hockey, "ben" allez vous tremousser ailleurs, car non seulement c'est interdit, mais personne n'aime recevoir une rondelle sur une "canne" en prenant l'air du large!

Où est passée la lettre de Goldbloom à Val-Bélair?

par J.-Jacques SAMSON

Le drame de la lettre oubliée. Tel pourrait être le titre d'une tragédie qui vivent les résidents de la jeune municipalité regroupée de Val-Bélair, en ce début de l'an de restrictions budgétaires 1976, alors qu'ils attendent toujours la confirmation écrite de la part du ministre des Affaires municipales, M. Victor-C. Goldbloom, d'une subvention d'équilibre budgétaire de \$815,000.

Le lundi 15 décembre, le conseil municipal de Val-Bélair adoptait une résolution demandant la mise en tutelle immédiate de la municipalité, à moins que le ministre des Affaires municipales ne consente à verser les subventions déjà promises et d'accorder en plus une aide financière de \$815,000 pour boucler "raisonnable-

ment" le budget 1976. Trois jours plus tard, l'ultimatum était servi au ministre Goldbloom.

Le jeudi 18 décembre, les administrateurs de Val-Bélair s'entendaient devant leurs commettants pour leur communiquer les réponses du ministre. Celui-ci acceptait de venir en aide à Val-Bélair. Les citoyens, qui la semaine même avaient avisé leurs élus de n'accepter aucune promesse ni compromis venant d'un ministre envers qui ils ne cachèrent pas leur incrédulité, restaient sur leur appétit. M. Goldbloom désirait étudier les

modalités de versements de l'importante subvention qu'il venait d'accorder et l'écrit confirmant l'octroi n'était parvenu que quinze minutes avant la tenue de l'assemblée d'information, quelque part à Cap-Rouge. Le maire Léopold Bélanger était formel: la lettre avait été émise et le tout Val-Bélair devait faire confiance...

Hier, 6 janvier, encore aucune trace de ladite lettre. Le conseil municipal, qui avait menacé de démissionner massivement si le litige n'était pas réglé le 1er janvier en fut réduit lundi à adopter une nouvelle résolu-

tion stipulant que le budget 1976 ne serait pas accepté tant et aussi longtemps que le ministre des Affaires municipales n'aura pas explicité d'avantage, et par écrit, ses intentions.

Anxiété

Sans une subvention de \$815,000, uniquement destinée à l'administration générale de la municipalité, le

propriétaire d'une maison unifamiliale moyenne de \$18,000, à Val-Bélair, recevrait un compte de taxe

foncière municipale de \$894.40. Il s'agirait d'une augmentation de 80% par rapport à 1975. La subvention de \$815,000 réclamée permettrait de fixer le taux de la taxe foncière à \$1.20 du \$100 d'évaluation, comparativement à \$0.75 en 1975.

L'augmentation serait alors de l'ordre de 23%.

On comprendra donc que jamais missive ne fut attendue à Val-Bélair avec autant d'anxiété. Les loustics eux s'interrogent sur les détours que peut emprunter le courrier en plus de 15 jours pour franchir la distance Cap-Rouge - Val-Bélair.

OMISSION D'INSCRIPTION DANS L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE 1975 DE QUEBEC

RICHARD BEAULIEU, M.D.
1248, Chemin Sainte-Foy,
QUEBEC, P.Q. Tél.: 681-3477

POUR MEDECINS ET DENTISTES

Grand bureau à louer dans une nouvelle clinique médicale située dans le centre du grand Beauport. Location immédiate et très avantageuse. Facilité d'accès aux hôpitaux. Pour desservir une population de 65,000 habitants et plus, soit le grand Beauport et la côte de Beauport. Pour informations, téléphoner à:
M. Oscar Racine
661-7721

MARTIN M. MONAGHAN
chirurgien-dentiste
370, ouest St-Cyrille
Tél.: 681-3410
Près de la jonction de Sillery

STE-PETRONILLE
Terrain à vendre
140,000 p.c. à \$0.40 p.c.
JACQUELINE L. BOUTET INC.
courtier
527-9088 - 683-3041

A VENDRE
UN MINI-ORDINATEUR N.C.R. 399
Deux (2) ans d'usage, très bonne condition.
UNE IMPRIMANTE RAPIDE N.C.R.
1 1/2 en d'usage, 200 lignes/minute.
DISPONIBLES LE 15 JANVIER 1976
Pour informations, téléphoner à:
842-0274

BUREAUX A LOUER
POUR PROFESSIONNELS
1125 p.c. Avenue Maguire, Sillery.
Libres 1er mai. Informations:
JEAN-ROBERT LACHANCE, Pharmacien
681-3525

BIOLOGISTES

L'Exécutif de l'Association des Biologistes du Québec (ABQ) souhaite que, par les présentes, tous les détenteurs d'un B.Sc., M.Sc. ou d'un D.S.c. en biologie (ou l'équivalent) qui ne sont pas déjà membres, se fassent connaître dans les plus brefs délais au secrétaire exécutif de l'Association. L'ABQ groupe présentement 700 membres et les décisions prises en Assemblée générale, le 6 décembre dernier à Québec, vont transformer profondément le statut professionnel du biologiste. L'Exécutif de l'ABQ est soucieux de ne placer aucun confrère dans une situation où il ne pourrait participer activement aux mutations de sa profession par simple défaut d'information. L'Association désire de plus informer tous les biologistes des ressources humaines disponibles parmi ses membres et leur faire part des demandes que lui fait parvenir un nombre de plus en plus grand d'employeurs.

Camille Paré, Secrétaire,
L'Association des Biologistes du Québec,
12 Chemin du Moulin, Beaumont, Qué.
837-6829 ou 643-4425

CONCIERGE
Homme libre, honnête, connaissant mécanique, électricité, plomberie. Appartement 3 pièces fournis. Salaire à discuter. Références exigées.
HOTELLERIE PARC DES BRAVES
750, Chemin Ste-Foy, Québec
Rendez-vous: 681-0041

DENTUROLOGISTE
Paul Bernard,
845 ouest, boul. St-Cyrille,
Québec, Qué.
687-3016
Montage de précision.
Service de 2 heures pour réparation.

L'éditorial

La mort de Chou En-lai

La Chine, avec la mort de Chou En-lai, perd un leader d'une exceptionnelle valeur. Si Mao Tsé-toung a pris depuis le début du régime une figure véritablement mythologique, d'ailleurs soigneusement orchestrée pour galvaniser les masses, Chou En-lai n'a cessé à travers les vingt-six ans d'être le fidèle second du "grand timonier".

La révolution, c'est bien connu, dévore ses propres enfants; considérés tour à tour comme numéro 2 dans le régime et successeurs éventuels de Mao, Lin Piao et Sho-chi, devenus "traîtres" du jour au lendemain, connurent cette dure loi. Sorte de Talleyrand du régime, Chou En-lai y échappa, même si au cours de la révolution culturelle il ne fut pas exempt des excès idéologiques des gardes rouges.

Dès la fin de la dynastie manchoue, la prise du pouvoir par Sun Yat-sen entraîna en Chine des bouleversements qui allaient permettre l'entrée en scène des communistes. Chou En-lai ne tarda pas à se manifester. Avant la rupture du Kuomintang, en 1927, Mao Tsé-toung, à titre de commissaire à l'agriculture, et Chou En-lai, à titre de commissaire dans l'armée, collaborèrent avec Tchiang Kai-chek, décédé à 88 ans à Formose, en avril 1975.

Après les dures représailles subies par les communistes à Shanghai, en 1927, Mao entrepris

son expérience des Soviets ruraux dans le Kiangsi. Il y avait à cette époque, préfiguration de la scission future, deux mouvements communistes en Chine: celui de Shanghai, où se trouvait Chou En-lai, continuait à obéir aux ordres du Komintern de Moscou, et celui de Mao, qui suivait une ligne différente. En 1931, Chou En-lai rejoignit Mao dans sa "République soviétique chinoise" et dès lors le destin des deux hommes demeura inséparable.

Parmi les têtes dirigeantes chinoises, consécutivement à la révolution de 1949, Chou En-lai était le plus prêt à comprendre le monde occidental, y ayant lui-même vécu. Avant même la prise du pouvoir, en janvier 1945, Mao et Chou avait pris contact avec le président Roosevelt, qui soutenait cependant Tchiang Kai-chek, en vue de l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis. On cherchait déjà à éviter que la Chine dépende trop étroitement de l'Union soviétique. On sait que par la suite le président Truman et son secrétaire d'Etat Acheson songeaient à la reconnaissance de la Chine populaire. La guerre de Corée mit fin à ces velléités de reconnaissance diplomatique.

Sans compter que vers la fin des années 40 et au début des années 50 les Chinois cherchaient à étendre à l'Extrême-Orient la stratégie des luttes armées à partir des bases rurales. Cette stratégie avait réussi en Chine; elle visait surtout les Etats-Unis, alors ennemi numéro un,

dans le reste de l'Asie. La politique chinoise consistait à encourager, par petites "brèches", les guerres de "libération nationale"; on ne saurait la sous-estimer en regard de la présence militaire américaine au Vietnam.

Chou En-lai déclarait alors dans une entrevue à Edgar Snow que: "Même si les Etats-Unis ne se retirent pas de Taïwan et que la brèche ne s'y produit pas, des brèches se produiront ailleurs... Ce n'est qu'une question de temps. Pour ce qui est de savoir où se fera la première brèche, cela dépend de l'évolution de la lutte" (Look, 31 janvier 1961).

Mais la première préoccupation de la Chine devint bientôt l'URSS. En cette même année 1961, le schisme sino-soviétique était consommé, quasi officiellement, au XXIIe Congrès du Parti communiste d'URSS. Celui-ci marqua l'expulsion du groupe anti-parti soviétique et l'adoption de mesures contre les factions chinoises. Chou En-lai, représentant de la Chine, quitta le Congrès.

Fort du dicton bien connu, les ennemis de nos ennemis sont nos amis, Chou En-lai était en Chine l'homme tout désigné pour amorcer un rapprochement avec les Etats-Unis, à mesure que l'hostilité sino-soviétique franchissait de nouvelles étapes. La diplomatie dite du "ping pong", suivie du voyage du président Nixon à Pékin, en 1972, consacrait ce début de

reconnaissance mutuelle entre les deux grands Etats. La Chine avait l'obsession d'une entente entre les deux super-grands dont elle risquait de faire les frais. D'où le rapprochement avec les Etats-Unis, qui ne demandaient pas mieux. L'histoire dira jusqu'à quel point Chou En-lai aura été le grand artisan de ce virage, à pas feutrés, de la diplomatie chinoise.

Dans la Chine ancienne, où la notion d'Etat était évanescence, le gouvernement reposait sur l'idée confucéenne du "mandat du ciel". En Chine communiste l'Etat est tout-puissant, mais il a été incarné depuis 1949 par ce nouveau fils du ciel qu'est Mao, mi-dieu, mi-leader politique. A côté de lui, Chou En-lai n'a jamais subi cette déification. N'empêche que sa vaste culture, sa connaissance étendue des milieux étrangers ont pu rendre de précieux secours au régime.

La mort de Chou En-lai, conjuguée avec le vieillissement des leaders chinois en postes, laisse planer toutes les interrogations quant à l'orientation future du régime. D'autant plus que l'Empire du milieu, qui représente le quart de l'humanité, risque sous la poussée d'une nouvelle génération de leaders révolutionnaires d'accentuer son sino-centrisme. Sans le rejeter complètement, on peut penser que Chou En-lai savait le tempérer au moment propice. Avec lui disparaît la figure la plus éminente du régime après Mao.

Gilles BOYER

L'opinion des lecteurs

L'industrie forestière doit être aidée

M. le rédacteur en chef,

Le gouvernement du Québec se doit de protéger nos industries forestières. Les nouvelles indiquent ces derniers temps que l'industrie du bois ouvré au Saguenay, tout particulièrement celle de SAMOCO, à Sacré-Coeur, connaît des difficultés.

Peu de réclame se fait actuellement autour de cette usine de transformation du bois, usine qui est l'unique centre de travail de la population de l'endroit.

Et pourtant, que voit-on aux grands chantiers olympiques et à la Baie James, où le gouvernement est présent: des produits de la forêt, achetés des distributeurs localisés dans le Québec, mais provenant dans une grande partie de source d'approvisionnement hors du Québec.

Le gouvernement du Québec parle d'encouragement et d'aide à l'industrie; des octrois et des subventions sont parfois donnés avec force publicité, et on laisse périr nos industries comme celle de Sacré-Coeur. C'est un non-sens, une injustice, un exemple de politique de courte vue, de politique à rebours. Il n'est pas prouvé, au contribuable, que l'achat chez nous est un acte injuste.

Ne l'oublions pas: ce sont les résidents de la province qui contribuent au financement de la province, et hélas, il semble que la province pratique, dans certains cas, une politique de l'autruche qui ne voit rien lorsque l'injustice frappe une classe de travailleurs de la forêt comme celle de Sacré-Coeur. Le ministre des Ter-

res et Forêts ne pourrait-il pas obtenir des autorités un peu plus de cohésion dans l'élaboration d'une saine politique d'approvisionnement centrée sur les sources existant au Québec.

Les ministères des Affaires Municipales (de qui relève le chantier olympique) et celui des Ressources Naturelles (duquel relèvent les projets de la Baie James) utiliseront-ils leurs pouvoirs discrétionnaires. Nous le souhaitons!

Quant à la population ouvrière dont le gagne-pain provient des usines de transformation du bois et que cette question touche directement, qu'elle

prenne l'initiative d'écrire, au crayon ou à la plume, des lettres à leurs députés, aux journaux, pour réveiller l'apathie, le laisser-aller des gens qui utilisent le produit de nos taxes pour enrichir les autres, et jeter dans les bras du Bien-Etre des centaines de travailleurs qui ne demandent rien d'autre que de gagner leur vie honorablement. Serons-nous encore longtemps une succursale des autres provinces?

Claude Morin
case 248
succ. postale de Rosemont
Montréal, P.Q.

Le Soleil... un truc sadique

Le Soleil, un journal logique, Tantôt sérieux, tantôt comique, Un papier pratique qui explique, Qu'il est un truc sadique.

Mon mari le lit le matin, Ses yeux lisent Trudeau, il est bien, Mais moi, je dois me tenir loin, Car après, il devient malin.

Dans l'autobus, mon frère Nestor, Lit les bandes dessinées, les sports, Quand il se lève enfin et sort, Se retrouve trois arrêts trop tard.

Lit les décès, ma pauvre grand-mère, Ses larmes rempliraient une chaudière.

Les feux, les accidents, les guerres, Pour eux, elle s'essouffle en prières.

Mais comment peut-on s'en passer? Ventes, cinémas, annonces classées, J'enrage contre ce maudit papier, Qui nous tient sans nous lâcher.

Journalistes et directeur, Photographes et rédacteur, Vous nous usez le coeur, Vous nous tuez en douceur.

Oui, Le Soleil... un truc sadique

Claudia Soleil,
288, Des Chênes, Ouest,
Québec



LA FUITE

Dans les projets stériles, Ottawa donne l'indépendance au Québec

M. le rédacteur en chef,

On nous a enseigné, lorsque nous étions au collège et, à juste titre, que le passé était garant de l'avenir, de même que l'on jugeait l'arbre à la qualité de ses fruits.

Si on faisait une rétrospective des années 60? Certains de nos dirigeants qui prônaient la fameuse révolution tranquille et qui avaient comme thème "Bâtissons et nous paierons plus tard". Je ne sais pas ce qu'ils en disent maintenant que le peuple a fini par les juger, quoiqu'un peu tard...

On est porté à blâmer les plus jeunes d'être un peu radicaux même extrémistes, mais quand on voit où

nos dirigeants passés et présents nous ont conduits, on reste un peu perplexes.

Citons la fameuse "Expo '67" qui était un événement universel au point de vue prestige, j'en conviens. Sachant qu'après huit années nous avons encore une dette de tout près de \$50.000.000 que seuls les Québécois sont appelés à solder. Il ne faut pas se leurrer le Gouvernement sait très bien qu'en pareille situation la décentralisation est une formule épataante!

Décentralisation: Voilà une formule que la population attend toujours en

vain quand il s'agit de projets rentables. Si vous le voulez bien reportons-nous quelques instants aux années qui ont précédé cette fameuse Expo 67, alors que tous les argents étaient drainés vers la Métropole.

Pendant ces trois ou quatre années on nous disait: "Patience" après l'Expo ce sera le tour de la Vieille Capitale et ses banlieues...

Maintenant, voilà où nous en sommes avec des réalisations guère nombreuses. Pour une entre autres: le pont Laporte, cette construction... si encore elle était située au bon endroit, mais que voulez-vous, elle a été victime de la centralisation; une décision à dénoncer politiquement. Quand tout le monde sait que depuis au-delà de cent ans on dialogue au sujet d'un endroit propice pour ce fameux "lien direct" et on apprend qu'on en est encore qu'au stade des études.

Boulevard de la Capitale: pas encore terminé; autoroute Dufferin: pas terminée; boulevard des Grèves: pas terminée; la St-Charles: pas terminée. Qui sait peut-être qu'un jour ce sera notre tour...

Inflation: je veux bien croire que c'est un peu difficile à contrôler ou à amoindrir certains effets. Nos dirigeants nous incitent à vivre selon nos moyens; d'être raisonnables; de se serrer la ceinture. Quand on sait que plusieurs d'entre nous n'ont même pas les moyens de s'en procurer une, compte tenu du taux de chômage dans notre Belle Province.

Priorité: voilà un mot que dans notre contexte économico on ouï-dire souvent. Cette expression a pour but de nous faire accepter et même imposer certains projets. Face à celui de la Baie James, le prix de l'énergie étant sans cesse à la hausse; l'utilisation de plus en plus en demande, on doit emprunter pour parachever ces travaux et j'espère qu'on empruntera les sommes nécessaires uniquement pour ce complexe et non à d'autres fins!

Les Jeux Olympiques: Oh! quelle belle pièce... très bien montée, présentée avec habileté, de manière cette fois à faire accepter ce projet de prestige et de vanité en un temps record et par surcroît pour un événement d'une durée de quinze jours. A peu près tous nos mandats du Gouvernement ont trouvé cela acceptable et ils ont même été d'accord avec les coûts et l'autofinancement. Un seul d'entre eux, le député péquiste, M. Marcel Léger, qui depuis leur accepta-

tion, demande une surveillance qui est maintenant justifiée avec beaucoup trop de retard.

Mais le prix de ces jeux équivaut à un dixième du budget de la Province. Soyons sérieux une telle dépense est-elle justifiée? Avant d'ériger un tel "Elephant blanc", a-t-on suffisamment consulté les gens responsables et remplis de bon sens, qui dans l'immédiat paieront la note. Eux savent très bien que ce projet est favorisé que par trente à quarante pour cent d'entre eux! On nous dit que si le prix de ce "monstre" ont quadruplé, ceci est causé par la hausse des salaires. Est-ce que l'homme de métier qui gagnait cinq dollars l'heure au début en gagne vingt dollars, deux ans plus tard?

Je crois que les maires de la Communauté urbaine de Montréal lors de leur dernière réunion avaient bien raison de s'inquiéter au sujet de l'avenir de la Métropole. Ne se trouvera-t-elle pas dans quelques années dans la même situation que la ville de New York?...

En terminant, un conseil qui, j'espère, leur sera utile à tous ces

dirigeants, après examen approfondi de leur efficacité, décideront de poursuivre ou de solliciter de nouveaux mandats.

On parle souvent de la masse composée de citoyens attentifs, mais silencieux. Il ne faudrait quand même pas les prendre pour des idiots. A notre époque il faut tout de même être réaliste. A peu près rien n'est rentable à l'exception des banques et des lotos. En ce qui regarde les loteries, feu Maurice Duplessis avait réclamé la permission d'Ottawa, mais avait essuyé un refus. Malgré tout, à cette époque on réussissait assez bien à équilibrer le budget provincial. Quand on voit de nos jours que certains budgets même si on en refuse bon nombre de points, à la grande surprise de tous, ils sont adoptés automatiquement à cause d'un échéancier prétabli.

Un souhait: que nos délégués officiels à l'étranger puissent découvrir des formules qui après avoir été expérimentées dans d'autres pays seraient d'une grande efficacité à la population qui, elle, leur en sera très reconnaissante.

Gustave Fleury
2511 Peix-Village
Giffard, Québec 5

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Aude

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Réticences sur l'envoi de stagiaires en France

par André BELLEMARE

(PC) — Les réticences de certaines commissions scolaires de libérer de leurs professeurs risquent de compromettre ou tout au moins de ralentir la bonne marche du programme d'échange entre le Québec et la France conclu en décembre 1974.

Non pas que ces commissaires s'opposent à la rentabilité de l'initiative mais, comme l'a souligné le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Lavigne, il devient extrêmement difficile de remplacer les absents et ce sont les étudiants qui peuvent dès lors en souffrir.

Il s'agit d'enseignants des niveaux secondaire et technique (CEGEP) qui ont la chance d'effectuer un stage de quatre à six semaines en sol français où ils complètent leurs connaissances du français dans les termes de la technologie et dans l'industrie en général, la plupart des anglicismes au Québec.

En 1975, une grappe de 75 professeurs a pu partir deux semaines avant la fin des classes, en juin, afin de se familiariser avec la terminologie française dans le domaine du dessin technique.

En novembre dernier, un deuxième contingent de 50

professeurs a traversé à son tour l'Atlantique pour les mêmes fins.

Les problèmes de suppléance ont alors surgi et, dorénavant, des commissions scolaires ont décidé de bien étudier la situation avant de permettre à un groupe des leurs de quitter les cours pendant une aussi longue période.

Le ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère de l'Éducation et la Régie de la langue française organisent ces stages et, pour les quatre années à venir, les responsables se sont fixé un objectif de 500 professeurs par année qui iraient perfectionner leur français, langue de la technologie.

On peut maintenant se demander si la pénurie de professeurs spécialisés dans l'enseignement technique ne viendra pas contrecarrer les plans des responsables du programme.

Un porte-parole de la Régie de la langue française a confié que l'on ne sait pas encore la date du départ du prochain groupe d'enseignants ni le nombre de ceux-ci qui recevront l'autorisation de laisser les cours.

L'accord France-Québec dans ce domaine avait été

paraphé par le premier ministre Bourassa et son homologue français, M. Jacques Chirac, lors de la visite du chef du gouvernement québécois à Paris, en décembre 1974.

Pour le gouvernement de Québec, il s'agissait là d'une des premières mesures concrètes visant à procurer un visage français au Québec, principalement dans l'industrie et la technologie, selon les dispositions de la loi 22 adoptée en juillet 1974.

Les autorités québécoises ont cru qu'un des moyens sûrs d'assurer l'efficacité de la loi 22 consistait à permettre en premier lieu aux nouveaux techniciens arrivant sur le marché du travail de connaître la terminologie bien française des différents secteurs du monde de la technologie.

En plus d'apprendre des mots dans les lycées, les stagiaires québécois sont également amenés à visiter des industries et de mesurer le haut degré de coopération entre le secteur industriel et les institutions d'enseignement en France dans leur volonté de franciser davantage les appellations que ce soit de l'automobile, des accessoires électro-ménagers, du téléphone ou autres.

L'entente Bourassa-Chirac

est valide jusqu'à la fin de 1979 et elle englobe plusieurs volets au chapitre du français, langue du travail et de la technologie: la francisation des entreprises, la francisation des ateliers et des laboratoires scolaires, la terminologie, l'information scientifique et technique.

Outre les stages de professeurs spécialisés québécois en France, l'accord prévoit aussi des échanges de techniciens, d'ingénieurs et de personnel-cadre d'entreprises québécoises et françaises.

Jusqu'à maintenant, les stages de professeurs ont remporté un succès, selon des enseignants qui ont fait partie de l'un ou l'autre des groupes de stagiaires.

Ils ont confié qu'ils avaient surtout été impressionnés par l'étroite collaboration entre l'industrie et le monde scolaire en France pour améliorer la francisation des termes technologiques.

Ici, au Québec, une telle coopération existe encore à l'état embryonnaire et, là-dessus, il reste beaucoup de progrès à accomplir en vue d'amener les industries à travailler de concert avec les institutions d'enseignement, d'après un des stagiaires.

Une fois rentrés au Québec, les professeurs sont invités à des sessions d'évaluation avec des représentants de la Régie et du ministère de l'Éducation où l'on dresse un bilan du stage en même temps que l'on établit des plans pour adapter l'enseignement reçu en France aux cours québécois.

Tout ce programme d'échange culturel et linguistique avec la France doit contribuer à respecter l'échéancier de trois à cinq ans que s'est fixé le président de la Régie de la langue française, M. Maurice Forget, pour donner au Québec un vrai visage français.



En attendant...

Le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, M. Victor Goldbloom, s'est un peu fait la main en inaugurant hier le salon de l'automobile 1976 — à temps celui-là — à Montréal.

Québec: plus de \$2 milliards versés en primes d'assurance

(PC) — Les Québécois ont versé plus de \$2 milliards de primes d'assurances de toutes sortes en 1974 et de ce montant \$1,8 milliard ont été versés à des compagnies étrangères, c'est-à-dire ne possédant pas de charte du Québec.

Les compagnies incorporées au Québec ont perçu entre elles des primes s'élevant à \$315 millions.

Les compagnies incorporées dans d'autres provinces canadiennes ont perçu \$30 millions.

Les compagnies incorporées en vertu d'une charte fédérale ont perçu \$967 millions, tandis que les compagnies incorporées ailleurs

qu'au Canada ont perçu \$680 millions.

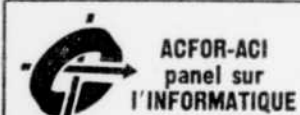
Les Québécois ont versé \$922 millions en primes d'assurance-vie et de rentes et \$486 millions leur ont été versés à ces titres.

Dans les autres domaines, les Québécois ont versé \$1,13 milliard, \$180 millions de plus que l'année précédente. La partie la plus importante des primes de ce groupe a été versée en assurance automobile: \$498 millions.

À la fin de 1974, la valeur des assurances en force était de \$57,4 milliards. De ce montant, \$55 milliards portaient sur l'assurance-vie.

La valeur des assurances détenues par des mutuelles a baissé de \$89,7 millions au cours de l'année passant de \$1,5 milliard en 1973 à \$1,4 milliard en 1974.

Les primes d'assurance automobile ont augmenté de \$71,5 millions au cours de l'année 1974, passant de \$428 millions en 1973 à \$499 millions en 1974. Les réclamations à ce chapitre ont augmenté de \$70 millions.



ACFOR-ACI panel sur l'INFORMATIQUE

M. Roland Carrière

"SERVICE BUREAU OU ORDINATEUR MAISON", sera le thème d'un panel qui suivra un souper, mardi le 6 janvier 1976 à 17h30 au Holiday Inn de Sainte-Foy. Le tout est organisé conjointement par les sections de Québec de l'Association des Cadres de l'Informatique (ACFOR/DPMA) et de l'Association Canadienne de l'Informatique (ACI). Le panel sera animé par M. Jean-Pierre Delwasse, directeur des systèmes des ministères clients au ministère des Finances du Québec. Les membres du panel seront M. Jacques Leblanc, directeur du département du traitement des données à la Brasserie Molson; M. Roland Carrière, directeur des systèmes de gestion au ministère de la Justice du Québec. Ils discuteront des avantages de chaque approche dans le contexte de l'accroissement de la popularité et de l'utilisation des "services bureau". Par la suite, toutes les personnes présentes pourront participer à la discussion. Tous les intéressés sont bienvenus. Pour plus de renseignements: Guy Bertrand, 657-2301. (ANN.)

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
LUNETTES

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
HOTEL-DIEU DE QUEBEC
694-5086

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
yeux artificiels
sur mesures

RUEL COURS PRIVÉS BUSINESS COLLEGE
34, Côte du Passage - Tél: 837-7295 Permis 1 10811
offre des cours de perfectionnement intensifs
Correspondance Sténo bilingue
Dactylo, Dictaphone
(Toute la journée) - 1 mois ou plus
Français GRAMMATICAL CONVERSATION ANGLAISE
Bureau ouvert de 9h. a.m. à midi. Téléphonez pour rendez-vous
FILLES DU SEC. V ou CEGEP PROF.

Grande vente
fin de saison
33 1/3% à 50%
de réduction
Venez vite!
Boutique
Danielle Morali
Place Ste-Foy • Nouvelle section 656-9141

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
475, 3e Av., Québec
523-6690

**ELLE EST PROCHE:
"NOTRE GRANDE
VENTE ANNUELLE."**

DÉCOR 2000

PLACE LAURIER, QUÉBEC 10

TEL: 658-2000

Pollack
Mail St-Roch, Sainte-Foy, Lévis

LUNDI DERNIER JOUR

Il nous reste encore des aubaines innombrables dont vous voudrez bénéficier lundi, DERNIER JOUR!

VENTE 4 JOURS
Pollack

Assortiment incomparable de bijoux en or 10K offerts à un prix unique **9.99** ch.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI
LES 8 - 9 - 10 et 12 de JANVIER

MAGASIN JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 A.M. À 9H00 P.M.
SAMEDI DE 9H00 A.M. À 5H00 P.M. LUNDI DE 9H30 A.M. À 5H30 P.M.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1,00 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES # PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1,25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0,25, LE SAMEDI 0,40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-illes et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES	647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CRÉDITS ET RECouvreMENTS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

Austérité pour les... (Suite de la première page)

ment des budgets hospitaliers contraindrait les centres hospitaliers à réviser leurs priorités, couper les dépenses inutiles et éliminer les activités qui ne contribuent pas directement au maintien de la santé publique.

En novembre dernier, le ministre Forget avait pris les administrateurs des centres hospitaliers par surprise en mettant sérieusement en doute leurs capacités d'administrateurs éclairés. M. Forget a répété hier qu'il maintenait ses propos et qu'il considèrerait toujours que les coûts des opérations hospitalières étaient nettement excessifs au Québec.

Coûts excessifs

Reprenant ses comparaisons avec l'Ontario, M. Forget a soutenu que les coûts étaient 20 pour cent plus élevés au Québec et qu'il devenait urgent de rationaliser les soins au Québec, particulièrement dans le cas de services ultra-spécialisés.

Le ministre a en outre rejeté les allégations de certains hôpitaux à l'effet que plusieurs lits d'hôpitaux n'étaient pas utilisés — en moyenne 1.000 à 1.200 lits — parce que les institutions n'avaient pas les ressources pour maintenir ces lits ouverts.

M. Forget soutient que les hôpitaux reçoivent suffisamment pour garder tous leurs lits ouverts et que s'ils en manquent c'est que ces derniers ont été détournés à d'autres fins. A cet effet, le ministre a indiqué que le ministère verrait les permis de ces institutions de façon à les ajuster au nombre de lits véritablement en opération.

Le ministre a en outre sévèrement blâmé l'attitude de certains hôpitaux qui admettent des patients le vendredi alors qu'ils savent pertinemment qu'aucun traitement ne leur sera effectué pendant la fin de semaine. Ces pratiques injustifiables et inacceptables, soutient le ministre, ne font que contribuer à l'augmentation du temps d'hospitalisation de façon artificielle.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que son ministère avait informé les institutions hospitalières qu'elles devraient dorénavant mettre à la disposition des malades chroniques 10 pour cent de leurs lits et aménager ces lits autant que possible dans des unités de soins prolongés adéquates.

Décentralisation

Par la même occasion, M. Forget a également annoncé l'intention de son ministère de ne plus assumer globalement les frais d'investissements des centres hospitaliers en équipement,

construction, agrandissement, rénovation, etc.

Dans tous les cas de projets d'investissements du genre ne dépassant pas \$1 million, les centres hospitaliers pourront autofinancer eux-mêmes ces opérations.

Les centres hospitaliers décideront eux-mêmes de la nécessité de tels projets, mais ils devront également assurer le financement à même leurs revenus propres. A cette fin, les revenus tirés des suppléments des chambres individuelles et semi-individuelles, seront laissés aux administrations hospitalières qui pourront s'en servir pour financer leurs besoins en équipements ou autres.

Encore là, le ministre espère assainir la gestion financière des institutions visées puisque les hôpitaux devront financer eux-mêmes leurs projets et seront donc enclins à percevoir plus assidûment les sommes qui leurs sont dues.

Afin d'assurer la complémentarité des institutions dans une région donnée, le ministère a cependant cru bon de répartir les argentis utilisables à cette fin d'autofinancement de la façon suivante: 45 pour cent à l'hôpital même, 45 pour cent à une commission administrative du CRSSS local à titre de péregrination régionale et 10 pour cent au ministère à titre d'agent de péregrination interrégionale.

Selon les données du ministère, c'est une somme de quelque \$30.000.000 dont l'administration sera ainsi décentralisée. En 1972, 1973, 1974, ces frais d'immobilisation et d'équipement médical spécialisé ont été de \$29,7 millions. Quant aux revenus tirés des suppléments sur les chambres privées et semi-privées, ils ont été de \$24,4 millions. Cependant, ils auraient été supérieurs de \$3 millions aux coûts d'immobilisation, si toutes les sommes dues avaient été perçues soutient le ministre.

Bref, si les hôpitaux veulent moderniser ou améliorer leur équipement, ils devront d'abord raffiner leurs modes de perception des sommes qui leur sont dues.

Réactions

Rejoint hier au téléphone, le directeur général de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ), M. René Auger, s'est dit convaincu que la mise en oeuvre des restrictions annoncées par le ministre Forget entraînerait une réduction des services offerts par les hôpitaux.

Le nouveau programme budgétaire, qui a été présenté aux associations de directeurs et administrateurs d'hô-

pitaux hier, par le sous-ministre, s'il rencontre les vues de l'AHPQ quant aux objectifs visés, n'en soulève pas moins des interrogations sérieuses.

Selon M. Auger, il est à peu près impensable de mettre en place de telles restrictions sans couper dans certains services à la clientèle des centres hospitaliers.

Doit-on administrer les hôpitaux uniquement en fonction des budgets ou en fonction des besoins de la population, s'est interrogé M. Auger.

Ce dernier s'est cependant refusé à entrer dans le détail du programme de restriction, préférant d'abord prendre connaissance plus en profondeur du programme annoncé et des conséquences qu'il pourrait avoir sur les soins dispensés.

Les "Cadillac" se vendent bien, merci

DETROIT (AFP) — Comme les autres voitures de luxe à travers le monde, notamment les Rolls Royce et les Mercedes, les Cadillac se sont très bien vendues l'année dernière, aux Etats-Unis, en dépit de la récession économique.

Le chiffre de vente en 1975 (267.049) est supérieur de 19,3 pour cent à celui de 1974 (223.844). Cadillac, qui est une division de General Motors, précise en outre que tous les records de vente ont été battus en décembre et au dernier trimestre de l'année.

Cadillac a notamment bénéficié de l'introduction, en mai dernier, sur le marché américain, d'un modèle "réduit", la "Seville", qui a été très bien accueillie.

La Reine invitée à...

(Suite de la première page)
tres chefs d'Etat", écrit M. Léger, dans sa lettre.

"Nous vous soulignons cependant respectueusement qu'il serait inapproprié que vous acceptiez d'inaugurer la XXIe Olympiade, poursuit le député péquiste. En effet, les yeux du monde entier seront alors, par l'entremise de la télévision, tournés vers le Québec, et votre participation à cette cérémonie symbolique donnerait forcément une fausse image de la réalité québécoise actuelle".

"En faisant cette demande, nous sommes convaincus de représenter le sentiment de l'immense majorité des citoyens québécois qui, seuls, ont organisé cet événement international et, seuls, en supporteront les coûts", conclut M. Léger dans sa missive adressée à "sa Très Gracieuse Majesté la Reine Elizabeth II, chef du Commonwealth et Reine du Royaume-Uni".

Colonisés

En remettant à la presse copie de la lettre, M. Léger soutient dans un communiqué qu'il a peine à comprendre "les raisons qui ont incité le gouvernement canadien, et à plus forte raison le gouvernement québécois, à faire présider les cérémonies d'ouverture par la Reine d'Angleterre".

"Pourquoi MM. Bourassa et Trudeau tiennent-ils tant à administrer au monde entier la preuve de notre statut de colonisés alors que le Québec est devenu une société adulte capable de gérer ses propres affaires, se demande M. Léger. Veut-on priver les Québécois du prestige international attaché aux Jeux olympiques que nous avons pourtant payés assez cher?"

La GRC inspecte le bureau de Trudeau

OTTAWA (PC) — La GRC a fait une inspection dans le bureau du premier ministre Trudeau et dans une salle de réunion du cabinet à la recherche de dispositifs d'écoute électronique, mais les fouilles n'ont rien donné, a dit hier un porte-parole du premier ministre.

"On me dit que c'est une vérification régulière", a ajouté M. Courtney Tower, secrétaire de presse par intérim du bureau du premier ministre.

Il a toutefois révélé que cette vérification, qui se faisait jusqu'à maintenant une ou deux fois l'an, sera faite plus fréquemment à l'avenir. Mais il a assuré qu'aucune raison particulière ne motivait cette décision.

Seul le bureau de l'immeuble central de la colline parlementaire a

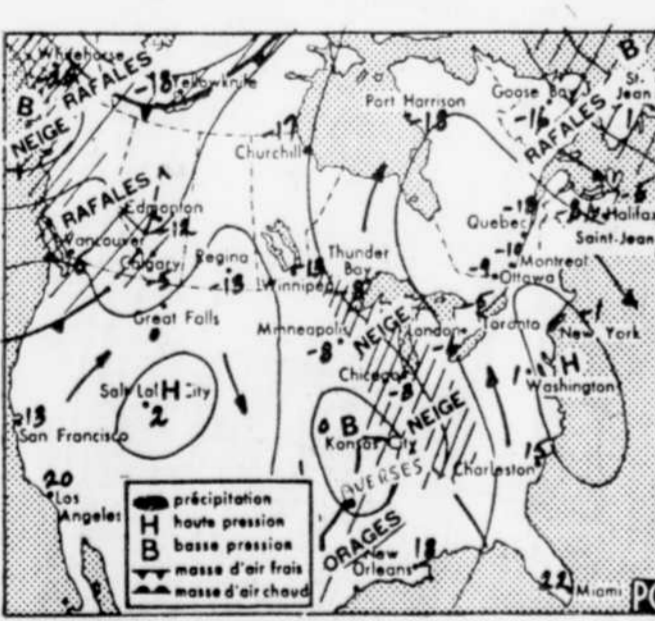
été vérifié. Contrairement à son bureau de l'édifice de l'Est, où les mesures de sécurité sont rigoureuses, le bureau de l'édifice central est dans une zone d'accès facile au public.

La salle où se réunit le cabinet une fois la semaine est attenante à un corridor voisin.

"Pas de nouvelle, bonne nouvelle", a dit le major P.-A. Lemieux, officier en charge de la sécurité au bureau de Conseil privé, en confirmant qu'aucun dispositif d'écoute n'avait été découvert.

Le major Lemieux a dit que seuls le bureau de M. Trudeau et la salle de réunion avaient été inspectés. Les bureaux des ministres ne sont vérifiés que sur demande expresse.

la météo



Sept-Îles, Baie-Comeau et Saguenay-Lac-Saint-Jean: quelques passages nuageux et quelques flocons de neige. Maximum moins 18 à moins 23. Aperçu pour demain: ensoleillé.

Gaspésie et Rimouski: quelques passages nuageux et quelques flocons de neige. Maximum moins 15 à moins 20. Aperçu pour demain: ensoleillé.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord et aux Antilles:		Fredericton	-23	-12
		St-Jean, N.-B.	-19	-14
		Moncton	-20	-13
		Charlottetown	-10	-9
		St-Jean, T.-N.	1	0
		Chicago	-19	-11
		New York	-19	-13
		Boston	-12	-3
		New York	-9	-6
		Washington	-10	-1
		Miami	-6	16
		Kansas City	-19	-3
		Los Angeles	8	16
		San Francisco	6	12
		Acapulco	22	22
		La Barbade	21	28
		Les Bermudes	21	22
		Kingston	24	29
		Mexico	3	21
		Nassau	-29	-17

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi, Chibougamau et Haute-Mauricie: généralement ensoleillé. Maximum moins 20. Aperçu pour demain: ensoleillé et moins froid.

Laurentides et Pontiac-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Maximum moins 15 à moins 20. Aperçu pour demain: passages nuageux et moins froid.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: généralement ensoleillé. Maximum moins 10 à moins 15. Aperçu pour demain: passages nuageux et moins froid.

marée soleil

DIMANCHE	LUNDI	DIMANCHE	Durée
Haute 1h05	Haute 2h15	Lever 7.29	16.17
Basse 7h50	Basse 8h55	Coucher 16.17	8.48
Haute 13h35	Haute 14h40	LUNDI	
Basse 20h55	Basse 22h05	Lever 7.28	16.18
		Coucher 16.18	8.50

avis légaux

APPEL D'OFFRES
LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE LAVAL
Des soumissions cachetées, adressées à l'acheteur du CHUL, 2705, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec 10, et portant la mention: "Soumission pour l'aménagement de locaux, préfabriqués en usine, sur les terrains du CHUL", seront reçues jusqu'au 10 février 1976, à 15h00 (date et heure fixées pour l'ouverture des soumissions). On peut se procurer les documents nécessaires à la préparation des soumissions, à compter du mardi 13 janvier 1976, par l'entremise de: Services auxiliaires, 2705, boulevard Laurier Ste-Foy, Québec 10. Attention: Réjean Lemieux, ingénieur en chef de BEX DOLLARS (\$10) et on peut les consulter au même endroit. Les dépôts seront remboursés à ceux-là seulement qui remettront les plans et devis en bon état et plus tard trois (3) semaines après l'entrée des soumissions. N.B. Le Centre hospitalier de l'Université Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean-Yves Légaré
Le Centre hospitalier de l'Université Laval

CANADA PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
DISTRICT DE QUEBEC
Dans l'affaire de la faillite de: DIANE BRETON MAILLOUX, infirmière auxiliaire & MICHEL MAILLOUX, entrepreneur en tirage de joints, domiciliés à 142, rue de la Station, Laurier Station, Qué.
No. 200-11-000280-751 62Q-56414-S

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par les syndics soussignés, le 16e jour de janvier 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, à leur bureau, 425 est, boulevard Charest, Québec, pour l'achat de l'item suivant: Automobile Dodge 1976. Modèle Charger Sport, H.T., 2 portes, 8 cylindres. Deux enseignes lumineuses. L'automobile est remise au 280, 18e rue, Québec, Qué. Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 16e jour de janvier 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau des soussignés, 425 est, boulevard Charest, Québec, Qué. Conditions de vente: comptant sur acceptation de la soumission par les inspecteurs à la faillite. Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Daté de Québec, ce 8e jour de janvier 1976. Gingras, Robitaille, syndics 425 est, boulevard Charest, Québec 2, Qué. Tél.: 522-3854

Dans l'affaire de: Ciné-Parc de la Colline Inc. Route Allard St-Nicolas, Cte Lévis Qué.
APPEL D'OFFRES
Mercurie, Bellevue & Associés, en sa qualité d'agent pour Trust Général du Canada, fiduciaire, en vertu d'un acte de fiducie exécuté par Ciné-Parc de la Colline Inc. (ci-après nommée "la compagnie"), en faveur de Trust Général du Canada, reçu devant Me François Rivest, notaire à Québec, le 10 avril 1972, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Lévis, le 10 avril 1972, sous le numéro 97, 170, garantissant les obligations (re hypothèques émises par la compagnie et présentement impayées, fait appel à des offres pour l'achat et après dédit, lequel peut être vendu en bloc ou en lots.

Description de l'actif
Lot no 1: Ciné-Parc comprenant: Terrain couvrant une superficie d'environ 1.000.000 pi. ca. situé en bordure de la route Allard et aménagé pour 900 places. \$160.000
Équipement sur le terrain. 25.350
Deux enseignes lumineuses. 2.300
Bâtisse de 60 pi. x 80 pi. incluant un système de chauffage à eau chaude, des systèmes électriques de 200-400, et 600 ampères et un puits artésien. 51.100
Équipement de cafétéria. 15.158
Équipement de projection et de sonorisation. 13.240
\$274.047

Lot no 2: Terrain variant couvrant une superficie d'environ 2.500.000 pi. ca. adjacent au terrain du ciné-parc décrit ci-dessus. \$150.000
TOTAL \$424.047

Les offres doivent être expédiées au bureau de l'agent Mercurie, Bellevue & Associés, 580 Chemin Ste-Foy, suite 970, Québec, Qué., lequel les recevra jusqu'à 12h00, le 2 février 1976. Les offres doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe, et libellément inscrit: "OFFRE CINE-PARC DE LA COLLINE INC." Inspection de l'actif: Les biens mentionnés ci-dessus sont situés à l'angle de la route Marie-Victorin (Q) et de la route Allard, à St-Nicolas, Comté de Lévis, Qué. Les lieux précités seront ouverts pour l'inspection de l'actif en question, le 21e jour de janvier 1976 entre 10h00 et 16h00. Des copies de l'inventaire des actifs pourront être obtenues au bureau de l'agent sur demande préalable ou sur les lieux, lors de l'inspection, aux frais de la personne intéressée. Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente de l'actif pourra être obtenu au bureau de l'agent ou sur les lieux lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres.

MERCURE, BELLEVUE & ASSOCIÉS AGENT TRUST GENERAL DU CANADA
680 Chemin Ste-Foy Suite 970 Québec, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
DISTRICT DE QUEBEC
Dans l'affaire de la faillite de: MIGA CONSTRUCTION INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social et principale place d'affaires, à 425 est, boulevard Charest, Québec 2, Qué.
No. 200-11-000280-753 62Q-56351-P

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par les syndics soussignés, le 20e jour de janvier 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, à leur bureau, 425 est, boulevard Charest, Québec, pour l'achat des items suivants:

- Outils: Strappeuse, extensions, niveau d'arpentage, moine électrique, marteaux à air, réservoirs, trépiéds. Lieux: 40, rue Anvers, Par Industriel, St-Augustin.
- Équipement: Compresseur Webster 3 H.P. Lieux: 40, rue Anvers, Par Industriel St-Augustin.
- Équipement: Timberjack Lift Lieux: 601, boulevard Hamel, Québec, Qué.
- Lieux (2) cabanes de chantier. Outils: Pelles, brochettes, drille électrique, extension, romset. Équipement: Échauffages, feuilles de venter, banc de scie, fournaise wait, entrees électriques, bande de blocs de béton. Lieux: Chantier B.C.N., St-Georges de Beauce.

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite "Soumission Re: Miga Construction Inc.". De plus, ladite soumission devra être accompagnée d'un chèque visé représentant 15% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée. Tous les dépôts seront remis aux soumissionnaires si la soumission est rejetée; par contre, tout soumissionnaire qui retirera sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de rejet ou d'acceptation, verra son dépôt confisqué à titre de dommage intérêt, ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne concrétise pas la vente, verra également son dépôt confisqué. Les lieux pourront être visités lundi, le 12e jour de janvier 1976, en ce qui concerne les items 1, 2 & 3, de 9:00 heures à 17:00 heures en s'adressant aux endroits déjà mentionnés et mardi, le 13e jour de janvier 1976, en ce qui concerne l'item 4, de 9:00 heures à 17:00 heures en s'adressant à l'endroit déjà mentionné. Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 20e jour de janvier 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau des soussignés, 425 est, boulevard Charest, Québec, Qué. Conditions de vente: comptant sur acceptation de la soumission par les inspecteurs à la faillite. Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Daté de Québec, ce 8e jour de janvier 1976. Gingras, Robitaille, syndics 425 est, boulevard Charest, Québec 2, Qué. Tél.: 522-3854

PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE COTE-DE-BEAUPRE
AVIS PUBLIC
Avis est, par le présent, donné à tous les contribuables de la Municipalité Scolaire Côte-de-Beaupré que le Conseil des Commissaires a adopté la Résolution portant le numéro C-0781 lors d'une session spéciale tenue le vingt-sept (27) octobre 1975 en vue de vendre à Monsieur Jean-Noël Fortin de Saint-Tite des Caps une partie de terrain sise sur le lot 781 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Tite des Caps. Toute personne intéressée peut porter plainte par écrit au Directeur Administratif de la Commission Scolaire Côte-de-Beaupré, 1638 avenue Royale, Sainte-Anne de Beaupré sur les heures normales de bureau à compter du présent avis jusqu'au lundi, vingt-six (26) janvier 1976 à seize (16) heures. A l'expiration de ce délai, la Commission va poursuivre la procédure conformément à la loi. DONNE à Sainte-Anne de Beaupré ce dixième (10e) jour de janvier 1976. Bruce Chouinard Directeur Général

CANADA PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
DISTRICT DE QUEBEC
Dans l'affaire de la faillite de: DUFRESNE & LÉGARÉ INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social et principale place d'affaires à 425 est, boulevard Charest, Québec, Qué.
No. 200-11-000319-759 Q-56398

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, le 21e jour de janvier 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, à son bureau, 425 Est, Boulevard Charest, Québec, pour l'achat des items suivants: Résidence sise au 2045, boulevard Masson, Vill Les Saules, Qué. Ameublement et équipement de bureau, sis au 425 est, boulevard Charest, Québec 2, Qué. Une machine à laver les planchers industriels. Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite "Soumission Re: Dufresne & Légaré Inc.". De plus, ladite soumission devra être accompagnée d'un chèque visé représentant 15% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée. Tous les dépôts seront remis aux soumissionnaires si la soumission est rejetée; par contre, tout soumissionnaire qui retirera sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de rejet ou d'acceptation verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts, ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne concrétise pas la vente, verra également son dépôt confisqué. Les lieux pourront être visités le 14e jour de janvier 1976, de 9:00 heures à 17:00 heures, en s'adressant au 2045, boulevard Masson, Ville Les Saules, pour la résidence et au 425 est, boulevard Charest, 3e étage, Québec 2, pour l'ameublement et l'équipement. Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 21e jour de janvier 1976, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau du soussigné, 425 est, boulevard Charest, Québec, Qué. Conditions de vente: comptant sur acceptation de la soumission par les inspecteurs à la faillite. Le syndic soussigné ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Daté de Québec, ce 8e jour de janvier 1976. Gérald Robitaille, syndic 425 est, boulevard Charest, Québec 2, Qué. Tél.: 522-3854

avis public
AUDIENCE DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES ET LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES.
Pour faire suite à une requête déposée par le Comité pour la défense de la Baie James, le Conseil consultatif de l'environnement tiendra une audience publique pour évaluer les impacts sur l'environnement pouvant résulter du développement du territoire de la Baie James.
Après avoir examiné et analysé les renseignements recueillis, le Conseil fera rapport au ministre de l'Environnement.
La réunion se tiendra: Vendredi, le 16 janvier 1976 au Holiday Inn, (Place Dupuis), salle La Grande, 1415, rue Saint-Hubert, Montréal.
Heure: 10.00 heures.
Pour tout renseignement additionnel, les intéressés, sont priés de s'adresser au secrétaire du Conseil, le docteur Camille Rousseau, dont l'adresse est la suivante: Conseil consultatif de l'environnement, Cité parlementaire D, 1020 rue Saint-Augustin, Québec G1A 1B7 Téléphone: (418) 643-3818

ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE
AVIS
Nous avons été autorisés à vendre au complet L'ATELIER DE FEUILLES METALLIQUES de F. W. WORTH LTD. et la seconde partie concernée. La vente se tiendra à L'ENTREPOT DE MACHINERIE DE ROUSILLE TRANSPORT CIE. 8490, 10e avenue, Ville St-Michel, Montréal, Québec. Jeudi le 15 janvier 1976 à 11h00 a.m.
Vente par encan public, en lots de détails et lots particuliers sans réserve.
MACHINERIE — MATERIEL DE ROULEMENT
Machinerie: (1) Soudure à arc haute fréquence Miller — (2) Tours à plateau horizontal Brown Boggis — (3) Fers à bordure Brown Boggis — (4) Fers de boile et bar Chicago 8 pi. 12 ga. — (5) Frein de boile et bar Chicago 4 pi. 14 ga. — (6) Freins à main Brown Boggis 8 pi. — (7) Scie à ruban ajustable avec attaches de soudure — Foreuse Buffalo — Machines à moulures et gouffrages — Caisillots Goussier 12 pi. 14 ga. — (1) Compresseur motorisé 8 pi. 10 ga. avec pince de manoeuvre installée Kingland — Moteur à fer Whirley (1) Soudure par points Delorica 75 KVA — Soudure à arc haute fréquence Miller — (1) Soudure à transfert Miller — (1) cisaille à équilibrage — compresseur à air 3 H.P. — (6) Lockformers — Lockformer avec attaches de joints doubles — (3) Lockformers avec: Rouleaux manuels — Rouleaux à forme puissance motorisés — Fendeur en série pour feuilles de métal — Centre à toques — (5) Caisillots portatifs — Poignées ajustables — Caisillots d'établi B & B — Cuisiniers — Freins à main B & B — Nibblers B & B — Nibblers Bush — (10) Drilles électriques — Machine à entailler Lockformer 4 pi. — Echelles — Jalous — Foces à bois — Câblis de montage — (1) Foces & Whirley 10 H.P. — (1) bloc d'alimentation 5 H.P. avec 7 unités de puissance — (1) machine à fer 3 x 3 x 5/16 — (2) Freins à pression Chicago 4 pi x 15 ton — (1) moteur à vitesse — (1) cisaille 12 pi. x 1/2" — (1) machine à riveter Penn — (1) scie coupeuse — (1) soudure Miller sur roues — (1) scie cutoff Delta Rockwell — (1) Moteur Bost Elliot — ondes — plusieurs autres items.
MATERIEL DE ROULEMENT
Canon 1975 Chevrolet Pick-up — Camion 1970 Datsun Pick-up — Gerbeuse 1000 lb Blue Giant — (1) Gerbeuse 2000 lb — (1) élévateur Walk-a-long 20 pi. — (1) camion Dodge avec boile 1973 — (1) van — (1) treuil de camion. INSPECTION: Mercredi le 14 janvier toute la journée. CONDITIONS: Chèques visés ou l'équivalent.

ENCAN PAR ALEX DAVIS & ASSOCIÉS INC.
3300 BOUL. CAWENGDASH, SUITE 290 MONTREAL, QUEBEC H4B 2M8
TEL.: (514) 482-3875
SERVICE D'ENCAN COMPLET POUR TOUTES INDUSTRIES ET COMMERCE

faits divers

La criminalité a augmenté dans le district de Québec

par Jean-Claude Rivard
Les statistiques publiées par la cour des sessions de la paix, au terme de l'année 1975, au palais de justice de Québec, font état d'une hausse de la criminalité d'environ 17 p.c. dans le district judiciaire de Québec.

registrees sont, en effet, passées de 6113 au terme de 1974, à 7080, à la fin de 1975. Les causes criminelles inscrites avaient été de 5,785 en l'an 1973. Comparativement aux chiffres de 1968, alors que le nombre des causes inscrites fut de 3,108, il y a lieu de constater qu'en l'espace de

sept ans, le nombre des causes criminelles a plus que doublé, avec un pourcentage d'augmentation de 127 p.c. Pour qui aime les chiffres, les relevés effectués ces derniers jours, révèlent d'autre part que l'on a délivré, en 1975, 1819 mandats de perquisition, contre 1244 en 1974; l'augmentation voisine les 50 p.c. (46 p.c.).

Par ailleurs, on a enregistré 8.827 causes dites "statutaires" contre 8.504, pour 1974. Les causes "statutaires" qui se réfèrent à de simples offenses non criminelles se rapportant au Code de la route, loi des alcools, lois provinciale et fédérale régissant la chasse et la pêche, etc..., auraient pu at-

teindre le cap des 10.000 si ce n'eût été des retards occasionnés par la récente grève des postes, estime-t-on dans les milieux judiciaires. La seule baisse notée s'est faite dans le nombre des requêtes présentées aux juges de la cour des sessions de la paix en vertu de la loi de la protection du malade mental: elles ont été de 364 contre 462, en 1974. Il convient toutefois de spécifier que l'année 1974 fut témoin d'un véritable raz-de-marée: cette loi était alors toute nouvelle.

Ces relevés indiquent en effet qu'il s'y est enregistré 768 causes, dont 138 dans le domaine criminel et 630 au civil, alors que le total avait été de 742 pour l'ensemble de l'année 1974, soit 595 causes civiles et 147 causes criminelles.

Ces chiffres font abstraction de plus d'un millier de requêtes de toutes sortes qui ont été présentées, en cour ou en chambre, à l'un ou l'autre des juges de cette instance. Ces requêtes qui étaient entendues au début de

chaque session mensuelle, à Québec, le sont maintenant chaque jour, en fin d'avant-midi. On ne possède pas, pour le moment, le nombre des causes inscrites dans le district d'appel de Montréal.

Le bénéficiaire du doute refusé à Roger Côté en Cour d'appel

La Cour d'appel a refusé d'accorder le bénéfice du doute raisonnable à Roger Côté, condamné à purger quatre ans de pénitencier pour avoir volé \$110 en argent courant, dans un petit commerce de Hauterive, le 20 mai 1973. Côté en appelait du verdict de culpabilité rendu l'an dernier contre lui par le juge Gérard Boisvert, de la cour des sessions de la paix. Il reprochait plus spécialement à ce dernier de ne pas l'avoir fait bénéficier du doute raisonnable en rapport avec la preuve d'identification soumise à son procès. Il n'a toutefois pas eu de chance: les juges Marcel Crête, Fred Kaufman et Yves Bernier se sont basés sur toute une série de décisions judiciaires concernant la théorie du doute raisonnable pour en venir à la conclusion que l'ensemble de la preuve démontre indubitablement que Côté était dans le coup.

toutefois de critiquer la force policière quant aux méthodes prises pour faire identifier Côté par un témoin. Il n'est pas tout à fait convaincu que ces méthodes soient tout à fait "prudentes". Le vol. Le soir du 20 mai 1973, Côté a fait irruption à la Tabagie du Boulevard, à Hauterive, armé d'un petit revolver. Il a mis la main sur \$110, principalement en billets de \$1 et de \$2. Il était accompagné d'un dénommé Marcel Girard. L'employée, une dame Ouellet l'a observé à la lumière de son réfrigérateur. La femme a juré que le voleur était l'individu dont elle a reconnu la photographie, entre les mains d'un policier. Elle ne l'a toutefois pas reconnu lors d'une parade d'identification. Côté n'en faisait pas partie. Elle aurait mal apprécié la grandeur de l'individu.

La preuve circonstancielle dit toutefois plus. Le soir du vol, Côté et Girard se sont réunis avec deux couples, plus une autre jeune fille, au bar appelé "Le Vert Feuillage". A un moment, Girard et Côté se sont absentés environ deux heures. Au retour, on décida à un certain moment de se rendre à l'Auberge du Roc, à Baie-Comeau. Le conducteur, un dénommé Yvon Faubert fit subitement volte-face en apercevant un barrage de policiers. On s'arrête. Girard prend le volant. Au barrage de la police, la voiture est fouillée; on laisse le groupe passer. A l'Auberge du Roc, on se paya du champagne, en petites coupures de \$1 et de \$2. Girard et Faubert avaient une pile de ces billets. Aux petites heures, le groupe s'est rendu au restaurant. Girard et Faubert jouent à un jeu de hasard, au moyen de billets de banque de \$1 et de \$2. "Ils en avaient assez épais" affirment des témoins. C'est la substance de la preuve. Il n'y a pas eu de défense. Quand à l'identification faite de Côté par la caissière de la Tabagie du Boulevard, le juge Fred Kaufman est loin d'être convaincu que les méthodes utilisées par la police soient totalement conformes avec "les règles de la prudence la plus élémentaire".

Par ailleurs, des relevés sommaires révèlent qu'un nombre inédit de causes a été porté en Cour d'appel, district de Québec, pendant l'année 1975.

Si l'on additionne les chiffres de toutes les causes (criminelles, "statutaires", requêtes, mandats de perquisition), présentées aux sessions de la paix, on clôture l'année 1975 avec l'imposant total de 18.090, lequel avait été de 16.328 en 1974.

Pour les années où la loi de la protection du malade mental n'était pas encore en vigueur, ces chiffres furent de 13.991 pour 1973; 11.811 en 1971; 14.575 en 1970; 13.436 pour 1969 et 11.316 pour 1968. Les chiffres de 1972 sont incomplets. On sait toutefois que les causes criminelles inscrites aux sessions suivent cette courbe progressive: 3,108 en 1968; 3,926 en 1969; 4,622 en 1970; 4,666 en 1971; 5,229 en 1972; 5,785, en 1973; 6,113 en 1974 et finalement 7,080 en 1975.



DON DE \$5,000



Dans le cadre de la campagne de souscription du Pavillon de Prévention des Maladies Cardiaques M. Gilles Clermont-Drolet (à gauche), président du Club Richelieu Ste-Foy, remet à M. Claude Castonguay, Président d'honneur de la campagne du P.P.M.C., une contribution de \$5,000, représentant la participation financière du Club Richelieu Ste-Foy à la campagne de souscription en cours. En outre, les membres du Club Richelieu Ste-Foy participent par leurs efforts à cette campagne à l'instar des membres des Clubs Rotary Québec, Richelieu Québec, Lions Métré et Kiwanis Québec. (ANN.)

Fin de la grève

MONTREAL (PC) — Le personnel de la société Benjamin Montreal News a décidé de mettre fin à une grève qui durait depuis 18 jours. L'un des plus importants distributeurs de journaux, magazines et livres de Montréal, Benjamin News dessert 2.700 dépositaires dans la région métropolitaine.

LUNETTES
maintenant à
Charlesbourg
au nouveau
centre d'achats
JADIS
(face à la Brasserie)
Corbeil, Langlois,
Prémont
OPTICIENS
d'ordonnances associés
623-3902

ça va être terrible terrible terrible

LE SYNDICAT DE QUÉBEC
MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Concours de la mariée
Grand Prix de **\$1,000**
en marchandises
attribué le 1er juin 1976

Comment participer

- Chaque fiancée doit compléter la formule d'inscription au Salon de la Mariée, 3e étage du Mail St-Roch.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'endos de toutes vos factures.
- Déposez-les dans une des boîtes spécialement placées à cet effet, dans chacun des 3 magasins du Syndicat de Québec, Mail St-Roch, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Pour ce jour prochain...
Le Syndicat a la robe dont tu rêves parmi sa collection du Salon de la Mariée. D'une élégante sagesse, celle-ci, en Dacron, a un corsage court donnant naissance à une merveilleuse jupe profilée en traîne volante. Blanc, bleu ou rose. Tailles: 5 à 13 ans.

180.00

Salon de la Mariée.
Mail St-Roch,
3e étage.

LA CERAMIQUE...
une féerie de formes et de couleurs!

Plus de 500 nouveaux modèles

CERAMIQUES à partir de 0.50 du pied carré.

CERAMIQUE DECOR M.S.F. Importateur-distributeur, gros et détail.

Tél.: 627-0122

CÉRAMIQUE DÉCOR
4220, 3^e Avenue O., Charlesbourg.
(Av. du Colisée).

LE SYNDICAT DE QUÉBEC
MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

SALON ROMAIN

Epargnez
Permanente aux protéines

Valeur de 30.00 pour **18.50** (coupe incluse)

N.B. Ce spécial est en cours pour toute la durée du mois de janvier.

Venez sans rendez-vous ou composez 529-7351, Mail St-Roch, postes 208 et 209; Place Laurier, postes 60 et 61.

faits divers

Enquête sur un feu remise à cause d'un témoin "introuvable"

Le commissaire Cyrille Delage a ajourné l'enquête entreprise hier, en rapport avec un incendie qui avait endommagé l'hôtel Delisle, à Portneuf-Station, le 23 mai 1975, à la suite d'une explosion dans le système de chauffage, au sous-sol de l'immeuble.

Selon les expertises du chi-

miste Jacques Dansereau, de l'Institut de médecine légale, l'incendie fut provoqué par l'explosion de gaz à l'intérieur du retour d'air de la fournaise. L'intense déflagration avait ouvert la fournaise et éventré les conduites. L'explosion fut provoquée par la présence d'un mélange gazeux dans les con-

duites, soit que des vapeurs inflammables y aient été introduites ou que ces gaz se trouvaient à proximité de la prise d'air.

Me Delage veut également entendre un témoin introuvable jusqu'ici, Christopher Ross, qui était à l'hôtel le soir de l'incendie survenu vers trois heures du matin le 23 mai.

L'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec a procédé à son enquête deux mois plus tard. L'auberge, propriété de M. Denis Forest, de Québec, est située au 800 rue Saint-Charles, à Portneuf-Station.

Trois débuts d'incendie en même temps, hier soir

Les pompiers de plusieurs casernes du service des incendies de Québec ont effectué trois sorties, simultanément, hier soir, vers 20h, pour se rendre sur les lieux de débuts d'incendies qui furent rapidement contrôlés et sans conséquence grave.

Dans un premier cas, les sapeurs ont été appelés dans un logement de la rue Saint-Jean, où un chaudron avait été oublié sur le poêle. Sur la rue Lemieux, dans le quartier les Saules, il s'agissait d'un feu dans un amas de vidanges. Enfin, l'explosion d'une bonbonne de gaz, dans le soubassement d'une maison de la rue Crémazie, a

nécessité l'intervention des pompiers.

Benoît Tremblay
OPTICIEN
LUNETTES
VERRES DE
CONTACT
D'ORDONNANCES
2104 CHEMIN STE-FOY
(FACE A LA CLINIQUE
MEDICALE DE STE-FOY)
TEL: 683-4954

ERRATUM

Dans Le Soleil du 8 janvier, le prix de la coutellerie en acier inoxydable "Community" devrait être 34.95 et "Heirloom" devrait être 54.95

EATON

Hold-up de \$300

Deux individus, le visage masqué de bas de nylon et armés de couteaux, ont fait main basse sur une somme de quelque \$300 hier soir, à l'établissement M. & M Auto, au 180 avenue Plante, à Ville Vanier.

L'opération policière déclenchée à la suite de ce vol à main armée n'a pas permis de retracer les deux bandits qui ont pris la fuite dans une automobile.

MIRACLE MART

Tous les magasins Miracle Mart seront

FERMÉS POUR L'INVENTAIRE
le lundi 12 janvier

Le mardi 13 janvier les magasins réouvriront pour une

VENTE SPÉCIALE APRÈS-INVENTAIRE

norman

notre grande

VENTE



est prolongée à la demande générale



voici quelques exemples des aubaines que vous y trouverez:

SPORT		ROBES	
pantalons courtel	19 ⁹⁸ 2 pour 19 ⁹⁹	robes longues.	19 ⁹⁸ 2 pour 19 ⁹⁹
TEEN CHERIE		DOMAINE 7-14	
groupe de jupes.	19 ⁹⁸ 2 pour 19 ⁹⁹	pantalons marques reconnues.	19 ⁹⁸ 2 pour 19 ⁹⁹
MANTEAUX		DOMAINE 7-14	
matelassés.	69 ⁹⁸ 2 pour 69 ⁹⁹	manteaux	2 pour 1

et d'autres spéciaux nouvellement arrivés dans tous nos départements

mail saint-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon

Les pertes dues au feu ont baissé de 40 p.c. à Québec

par Roch DESGAGNE

Le commissaire aux incendies du Québec se dit satisfait des résultats atteints au cours de l'année 1975, en ce qui concerne la lutte aux incendies à Québec, et si la situation continuait de s'améliorer sur une période assez longue, cela pourrait se refléter sur le coût des assurances, estime Me Cyrille Delage.

rencontreront, une fois par mois, dans le but de perfectionner toujours davantage leurs moyens de prévention et d'enquête. Le service antirime des assureurs collabore à ce travail de protection contre les incendies.

Incendies criminels

Le commissaire a institué 340 enquêtes sur des incendies survenus à Québec, dont 320 furent classées comme cas de recherches, et les 20 autres donnèrent lieu à une enquête publique du commissariat.

Un total de 159 infractions, pour des incendies criminels, a été enregistré l'an dernier: 75 furent causés par vandalisme par des inconnus; 48 furent prémédités, par dépit, vengeance, fraude et vol; 30, par des jeunes pyromanes; cinq par des grévistes et contestataires; et un incendie provoqué dans une tentative de suicide.

Le commissaire Cyrille Delage insiste sur le fait que le Commissariat des incendies

Les pertes matérielles occasionnées par le feu, à Québec, en 1975, atteignent environ \$3 millions de dollars, soit une baisse de 40 pour cent par rapport à 1974, où les incendies causaient pour \$4.820.470 de dommages. A lui seul, l'incendie du 29 juin, à Place Côté dans le secteur Duberger, causa des pertes évaluées à plus d'un million de dollars, soit le tiers des dégâts enregistrés en 1975.

Le rapport de l'année fait également état d'une augmentation sensible du nombre des enquêtes sur des incendies criminels, et du nombre des poursuites. Sept personnes ont péri par le feu, à Québec, en 1975, comparativement à onze l'année précédente. La négligence d'un fumeur a causé cinq morts et une personne a péri dans un incendie criminel.

Coordination

Me Cyrille Delage, qui livrait hier les statistiques de la dernière année, a particulièrement mis l'accent sur la grande coordination qui existe maintenant entre les divers services de prévention contre les incendies à Québec. A son avis, c'est cette étroite collaboration entre le Commissariat des incendies du Québec, les services des incendies et de la police de la ville de Québec, la Sûreté du Québec, le ministère de la Justice et le Laboratoire de médecine légale, qui permet, de plus en plus, d'endiguer les dégâts causés par le feu.

"Nous avons enfin réussi à accorder tous les violons", note le commissaire Delage, en décrivant l'étroite collaboration de divers services de lutte contre le feu.

Au cours de la présente année, ces organismes se

L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CREDIT DE QUEBEC INC.



Mme Yvette Rousseau
Madame Yvette Rousseau Vice-Présidente du Conseil Consultatif de la Situation de la Femme, sera l'invitée de l'Association des Directeurs de Crédit de Québec Inc., lors de son prochain souper mensuel, mardi le 13 janvier 1976 à 18 heures à l'Hôtel Paul Baillargeon, 638 ouest, rue St-Vallier, Québec. Le sujet traité par Mme Rousseau sera "La Femme face au monde du Crédit". Bienvenue à tous les membres et à leurs épouses. (A.N.N.)

a mis fin aux actes criminels de "la terreur de Limoilou", un adolescent de 16 ans, qui a avoué être l'auteur du plus de la moitié de 30 incendies suspects survenus au cours de l'année, dans ce secteur de Québec.

Enfin, le rapport statistique indique que deux fois plus de procédures ont été prises contre des individus au cours de la dernière année: 19 contre des suspects relâchés faute de preuve, 17 contre des mineurs remis à leurs parents, huit contre des adultes mis en accusation, et deux contre des juvéniles.

Les enquêteurs et spécialistes du Commissariat des incendies de Québec, MM. Henri Bédard, Jean Lépine, Léo Doyon et André Savard ont accentué leur travail d'investigation au cours de la dernière année. Les moyens techniques de détection ont également été perfectionnés.



EXAMEN D'ADMISSION EN SECONDAIRE I

21 FÉV., 28 FÉV., 6 MARS

POUR LES INSTITUTIONS PRIVÉES* SUIVANTES

*Membres de l'Association des Institutions d'Enseignement Secondaire (A.I.E.S.)

DIRECTIVES

1. Quel que soit le nombre d'institutions où ils entendent faire une demande d'admission, les candidats(tes) ne devront se présenter qu'à une seule séance d'examens.
2. Il faudra, pour ce faire, loger sa demande d'admission à l'institution correspondant à son premier choix, et à celle-là seulement, avant le 3 mars. On utilisera le coupon ci-contre.
3. L'examen d'admission aura lieu à l'institution de son premier choix et là seulement.
4. Mentionnez au bas du coupon, le nom des institutions où vous voulez qu'une copie du dossier des examens passés, soit communi-

quée, advenant un refus de l'institution de votre premier choix. Ainsi, un(e) candidat(e) refusé(e) à telle institution pourrait quand même, et sans autres frais, recevoir une réponse favorable d'une autre institution dont les critères d'admissibilité sont différents, ou dont le nombre de places disponibles est plus grand.

5. Les candidats(tes) auront jusqu'au 1er avril pour accepter ou refuser l'offre d'admission qui pourra leur être faite à la suite des examens d'admission.
6. Sur réception de ce coupon, l'institution visée fera parvenir son prospectus et les renseignements détaillés concernant les examens d'admission. Il est donc inutile de téléphoner pour obtenir d'autres renseignements sur l'admission des élèves.

NOM DE FAMILLE DU CANDIDAT(E)	
PRENOM DU CANDIDAT(E)	
M	F
SEXE	
ADRESSE: NO	RUE (EST OU OUEST)
APP.	VILLE OU VILLAGE
NAISSANCE	TELEPHONE
PRENOM DU PERE	
ECOLE FREQUENTEE PRESENTEMENT	
DEGRE	
1er choix:	
PREMIER CHOIX: NOM DE L'INSTITUTION	
2e choix:	
DEUXIEME CHOIX: NOM DE L'INSTITUTION	
3e choix:	
TROISIEME CHOIX: NOM DE L'INSTITUTION	

ACADEMIE SAINT-LOUIS

810, des Erables, Québec, G1R 2M3 681-7768

Institution reconnue d'intérêt public.
Cours secondaire mixte (externat).
Secondaire I à V, voies régulière et enrichie.
Rencontres d'informations sur l'école:
les 11 et 25 février à 20h.00.
Examens d'admission:
les 21, 28 février et 6 mars à 8h30.

COURS SECONDAIRE DES URSULINES

2, rue du Parloir, Québec, G1R 4T1, 529-9423, poste 41.

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Externat pour filles seulement.
— Secondaire I à V. Voies régulière et enrichie.
— Nombre de places en secondaire I: 125.
— Séances d'examens d'admission:
les 21 et 28 février de 8h30 à 12h00.

ECOLE SECONDAIRE M.S.C.

(Les Missionnaires du Sacré-Coeur)
50, Avenue des Cascades, Beauport, G1E 6B3

— Externat mixte, reconnu d'intérêt public.
— Cours secondaire complet, voie enrichie.
— Cours particuliers: latin, musique, arts plastiques.
— Examens d'admission: les 21, 28 février et 6 mars.
— Demande d'admission par téléphone, 661-6978.

COLLEGE DE LEVIS

9, rue Mgr-Gosselin, Lévis, G6V 5K1, 837-5046

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Pensionnat et externat pour garçons.
— Cours secondaire I à V. - Voies régulière et enrichie.
— Nombre de places: 150.
— Offre aussi le niveau collégial.
— Information et visite du collège:
dimanche le 8 février de 2h00 à 5h00.
— Séances d'examens d'admission:
les 21, 28 février et 6 mars à 13h00.

COUVENT NOTRE-DAME-DE-TOUTES-GRACES

51, rue Déziel, Lévis, G6V 3T7, 837-7444

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Externat pour filles seulement.
— Secondaire I à V, voie régulière.
— Séances d'examens d'admission: les 21, 28 février et 6 mars de 13h00 à 16h00.
— Frais d'admission: \$5

EXTERNAT ST-JEAN-EUDES

2350, Av. du Colisée, Québec, G1L 3Z9, 522-0606 ou 522-3303

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Cours secondaire général I à V, voie enrichie.
— Initiation au latin obligatoire en sec. I.
— Externat pour garçons et filles.
— Nombre de places disponibles: 170.
— Séances d'examens d'admission:
les 21, 28 février et 6 mars de 8h30 à 12h30.

COLLEGE DES JESUITES

1150 ouest, boul. St-Cyrille, Québec, 681-0107

— Externat pour garçons, institution d'intérêt public.
— Cours secondaire complet, voies enrichie et régulière. (150 places en sec. I).
— Formation générale et uniforme sans choix d'option significatif avant secondaire V.
— Séance d'information pour les parents: jeudi le 15 janvier à 20h00.
— Séances d'examens d'admission: les 21, 28 février et 6 mars de 8h30 à 12h00.

ECOLE MONT ST-SACREMENT

200, boulevard Saint-Sacrement, Valcartier, G0A 4S0, 844-2315

— Externat pour garçons, déclaré d'intérêt public.
— Cours secondaire I à IV, voies enrichie et régulière (130 places en Sec. I).
— Latin obligatoire en I, optionnel en II et III.
— Transport scolaire assuré gratuitement.
— Examens d'admission pour sec. I: les 21, 28 février et 6 mars, de 9h00 à 12h30.
— Quelques places disponibles en II, III et IV, prière de s'inscrire avant le 6 mars.
— Frais d'examens d'admission: \$5

JUVENAT NOTRE-DAME-DE-SAINT-LAURENT

Frères de l'Instruction Chrétienne
1207, rue Commerciale, St-Romuald, (Lévis), 839-6638

— Institution reconnue d'intérêt public (à caractère d'orientation vocationnelle).
— Internat et externat pour garçons: Voies régulière et enrichie.
— Options: sciences humaines, sciences pures.
— Séance d'information pour les parents le 8 février à 2h00.
— Examen d'admission: les 21, 28 février et 6 mars, de 8h30 à 12h00.
— Frais d'examens: \$5

COLLEGE MARGUERITE-D'YOUVILLE

2700, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, G1V 1X5, 858-7682

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Externat pour filles.
— Cours secondaire I à V. Voies régulière et enrichie.
— Latin obligatoire en sec. I-II (Optionnel en secondaire III).
— Séances d'examens d'admission pour sec. I: les 21 et 28 février de 8h15 à 12h00.
— Prière d'apporter les bulletins scolaires des deux dernières années.

ECOLE SECONDAIRE LIMOILOU

588, 8e Avenue, Québec, G1J 3L7, 529-0672

— Institution reconnue pour fins de subvention, dirigée par les Srs Servantes du St-Coeur de Marie.
— Pensionnat et externat pour filles.
— Cours secondaire I et II: voie régulière.
— Séances d'examens d'admission: les 21 et 28 février à 8h30.

LE PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

1, de la Fabrique - Case postale 460, Québec, G1R 4R7, Tél.: 692-3981, poste 25

— Cours secondaire, voie enrichie.
— Externat pour garçons seulement.
— 150 places en sec. I.
— Latin obligatoire en sec. I, II, III et IV.
— Offre aussi le cours collégial mixte.
— Séances d'examens d'admission: les 21, 28 février et 6 mars, de 8h30 à 4h00.
— Frais d'admission: \$5, dîner inclus.

SEMINAIRE DES PERES MARISTES

2315, ch. St-Louis, Sillery, G1T 1R5, 651-4944

— Reconnu d'intérêt public.
— Institution à but vocationnel.
— Cours secondaire I à IV, voie enrichie.
— Pensionnat, externat pour garçons.
— Latin obligatoire.
— Séances d'examens d'admission: les 21, 28 février et 6 mars, de 13h00 à 17h00.
— Pour tout renseignement supplémentaire: téléphoner au directeur des études, 651-4944.

COLLEGE JESUS-MARIE DE SILLERY

2047, Chemin St-Louis, Sillery, G1T 1P3 Tél.: 527-4113

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Externat pour filles seulement.
— Secondaire I à V.
— Offre aussi le cours collégial mixte.
— Demande d'admission par tél.: 527-3927
— PRIERE DE NE PAS UTILISER LE COUPON CI-DESSUS MAIS PLUTOT TELEPHONER.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

COLLEGE O'SULLIVAN DE LIMOILOU

1008, 3e Avenue, Québec, Tél.: 523-4769

Cours commercial
Secondaire IV et V
Garçons - Filles
Profils concentration:
Sténo-dactylo
Commis de bureau.

COLLEGE DENYS INC.

722, Côte Ste-Geneviève, Québec, Tél.: 529-3764

Concentrations:
Commis-comptable
Secrétaire de services
Sténo-dactylo
Réceptionniste-téléphoniste
Garçons - Filles - Secondaire IV et V
Prospectus sur demande.

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE OF QUEBEC

600, rue St-Jean, Québec, 523-5505

— Institution reconnue d'intérêt public.
— Cours de secrétariat bilingue.
— Externat pour filles.
— Secondaire IV et V.
— Niveau collégial.
— Demandez notre prospectus.

Défi...
On défie les amoureux de trouver meilleur ailleurs...



QU'AU DEUX

FOYER DU MEUBLE INC.

200 EST, ST-JOSEPH — 529-9648

SUCC. 144 OUEST, ST-VALLIER

PLUS DE 26 AMEUBLEMENTS EN MONTRE A PRIX-DEFI...

LES ATELIERS du COLLEGE DES JESUITES 1975-76

ATELIERS DE LANGUES et D'ARCHEOLOGIE

ALLEMAND Lundi ou mercredi
ANGLAIS Lundi et mercredi ou mardi et jeudi ou vendredi et samedi
ESPAGNOL Mardi et jeudi
ITALIEN Mardi et jeudi
FRANÇAIS Lundi et mercredi ou mardi et jeudi.
NIVEAUX Élémentaire, Intermédiaire, Avancé
METHODES Audio-visuelle ou audio-orale, selon les niveaux.

ANGLAIS SPECIALISE:
(Vendredi soir et samedi matin pour groupes ou personnes qui ont l'équivalent des niveaux intermédiaire ou avancé.) Anglais d'administration, culture et littérature, assurances, sciences, vente.

ARCHEOLOGIE DE L'AMERIQUE DU NORD:

Mardi et jeudi

INTRODUCTION AUX TECHNIQUES ARCHEOLOGIQUES A TRAVERS LES GRANDES EPOQUES:

Mardi et jeudi

ARCHEO. QUEBECOISE: Lundi & mercredi

INSCRIPTION:

Du 5 au 16 janvier incl.

De 8h00 à 16h30 et de 19h00 à 22h00.

1150 ouest, boul. St-Cyrille, Québec, G1S 1V7

Tél.: 681-0107, postes 46 et 47

Priorité de réfléchir sur l'industrie du meuble

Il est urgent de réévaluer en profondeur tous les secteurs de l'industrie du meuble canadien.

En effet, selon M. Michel Drouin, président du comité

d'exposition du Salon du meuble de Toronto, les conditions de récession et d'inflation qui ont caractérisé simultanément la situation économique des récentes an-

nées devraient inciter à la réflexion.

Selon lui, les dernières analyses de la situation économique permettent de croire que la meilleure tactique

en vue de rétablir l'équilibre dans l'ensemble du marché serait d'augmenter la productivité. L'accroissement des produits offerts doit ensuite être absorbé par une demande accrue.

Il a ajouté que toutes les études récentes signalent une tendance à la hausse au chapitre des achats. L'intérêt du consommateur canadien pour l'ameublement s'exprime de la façon la plus con-

crète: "les gens achètent", de dire M. Drouin.

Les marchands ont commencé à sentir le revirement de la situation au mois de juin dernier. Ils s'attendent

maintenant à ce que ce mouvement se fasse réellement sentir dès le début de la nouvelle année.

principales activités du marché canadien du meuble. On évalue à environ \$150 millions le total des transactions qu'engendrera l'exposition de Toronto.

C'est d'ailleurs en prévision de satisfaire ce goût des Canadiens que les fabricants de meubles se rendront à Toronto. "Les visiteurs pourront constater les efforts faits par les créateurs pour rencontrer leurs désirs, de spécifier le président de la manifestation. Les fabricants ont mis au point de nouvelles lignes et de nouveaux styles, le tout à des prix adaptés à la demande prévue".

Le salon

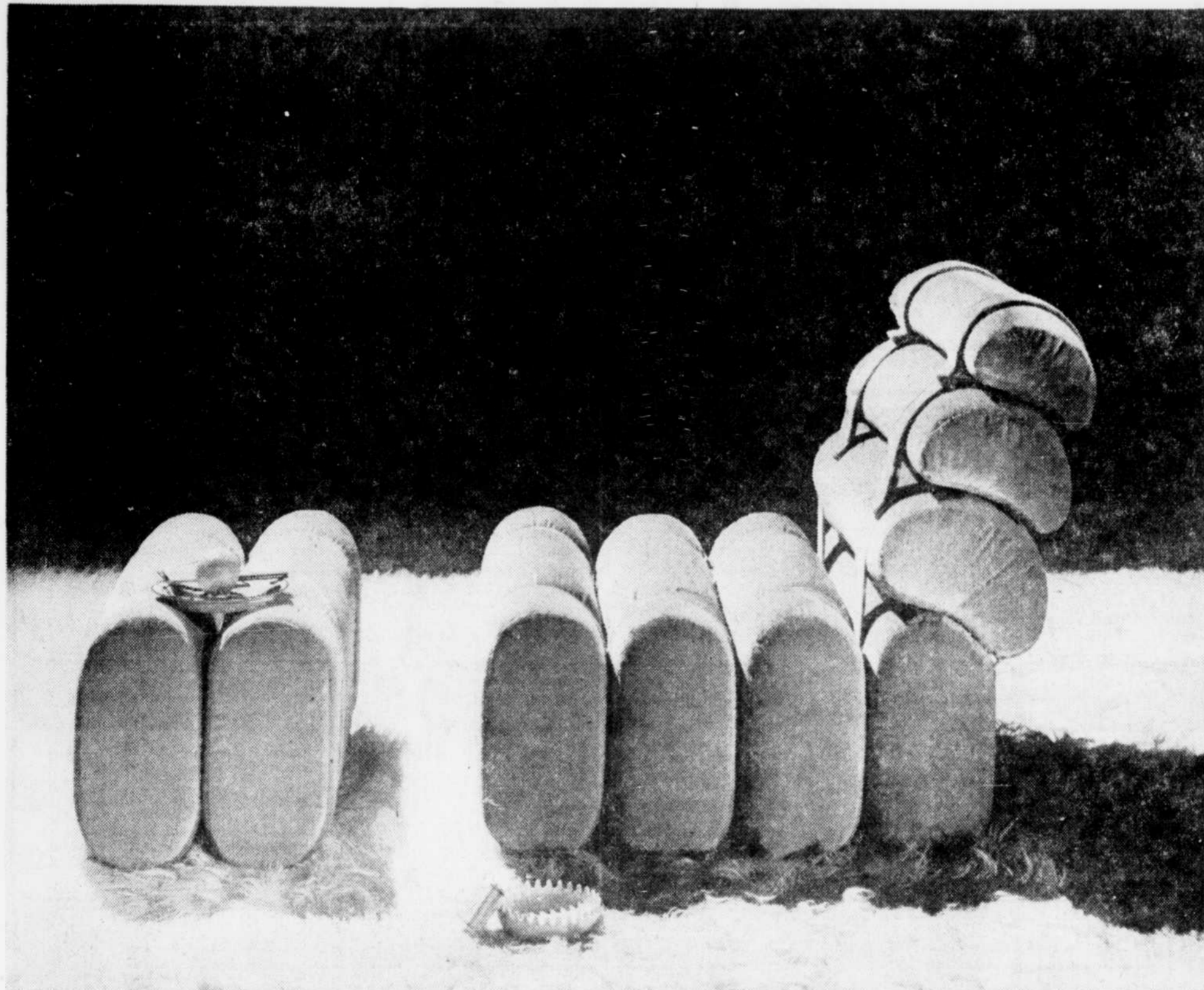
Le Salon du meuble de Toronto aura lieu du 11 au 15 janvier prochains. Pas moins de 230 manufacturiers se partageront un demi-million de pieds carrés pour exposer leurs produits. On s'attend à ce que 10,000 détaillants de meubles du Canada et des États-Unis et 16,000 autres personnes visitent l'exposition.

Cette manifestation avec celle de Montréal et de l'Ouest représentent les prin-

Le salon est commandité par le Conseil canadien des fabricants de meubles. Ce sera la cinquième fois qu'il a lieu. Il aura pour thème "Direction 76".

Ainsi, on veut que la manifestation serve à souligner les nouvelles orientations qui semblent naître dans l'industrie canadienne du meuble. Au cours des dernières années, le marché a subi de nombreuses influences qui n'ont pas été sans affecter la promotion, la distribution et la nature des produits.

Parmi les principaux facteurs d'influence on note: le goût des consommateurs vers de nouveaux styles; l'apparition de nouveaux réseaux de distribution comme les entrepôts de vente au détail; l'inflation; l'impact des importations sur le marché local; le marché extérieur peu exploité et les mesures pour combattre l'inflation.



Ce fauteuil avec dossier ajustable a été dessiné par B. Shakinski et fabriqué par Sainte-Marie et Laurent, de Montréal. Il est en mousse de polyuréthane recouvert de tissus souples et assemblé par une structure de tiges d'acier à l'intérieur.

huile à chauffage
équipement de
"Perma-Confort"
au foyer

CASTEL
CANADIAN IMPORT

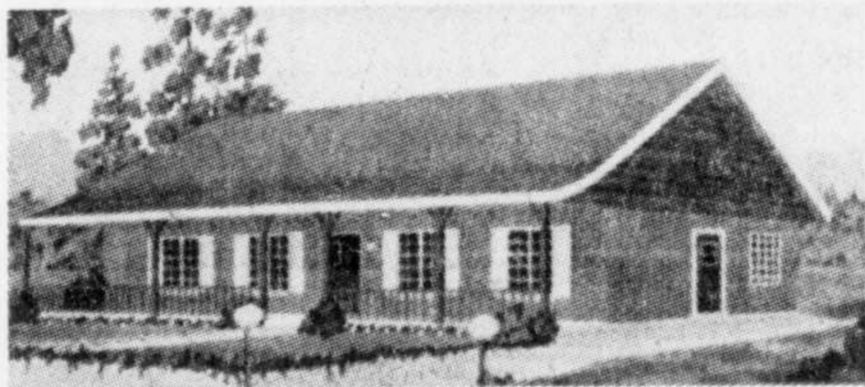
345, RUE FORTIN VANIER, QUÉBEC, G1M 1R2 TEL.: (418) 688-8110

130, ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI, G8L 1A8 TEL.: (418) 723-5815

"... le Perma-Confort, c'est ça!"

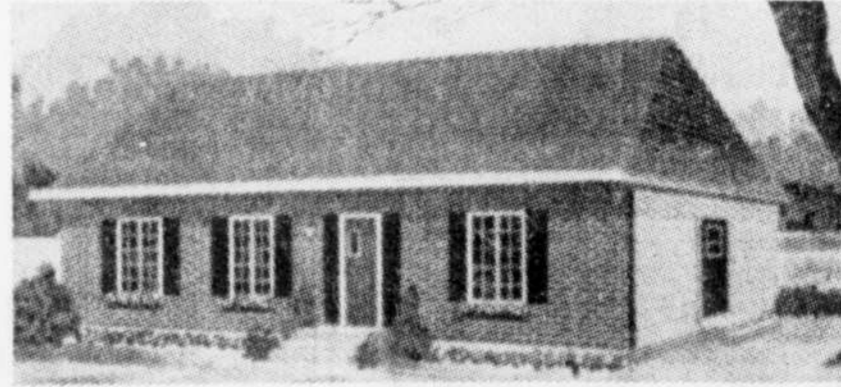
POURQUOI ?

OUI, POURQUOI LES GENS SONT-ILS SI ENCHANTÉS DE NOS MAISONS MODELES ?



"La Canadienne"

- Armoires de cuisine en chêne ou en cèdre
- Portes intérieures louverées
- Moulures coloniales
- Porte-patio
- Accessoires de salle de bains en couleur
- Couvre-plancher incluant tuiles céramiques
- Fixtures électriques incluant hotte de cuisinière



"Le Campagnard"

- Fondations en ciment coulé, 10" d'épaisseur
- Soliveaux de plancher: 2" x 10"
- Contre-plaqué de plancher: 3/4" canadien, embouté et vissé
- Plancher isolant 1/2" d'épaisseur au plafond, en plus de laine 6" - R-20
- Vitrage Thermo avant et arrière
- Galerie de 5 pi. (La Canadienne)
- Revêtement de Masonite garanti 25 ans

Venez voir vous-même !

Chez Batitec, les patrons sont sur place parce que notre avenir est entre vos mains, et nous serons là pour que vous en preniez bien soin.

Ouvertes aux visiteurs du lundi au vendredi, de 9h. à 9h. le samedi de 9h. à 5h. et dimanche, de 1h. à 5h.

NOUS
CONSTRUISONS
SELON LES
NORMES:



batitec

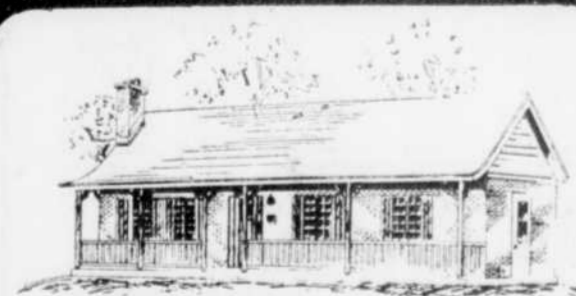
2122, boul. Hamel - 687-2553
(angle du Vallon)

CERTIFICAT de GARANTIE de BATTITEC

Battitec émettra à tous ses clients un certificat de garantie dûment signé par un représentant de la compagnie.

BEAUPORT

COIN SEIGNEURIALE ET NORDIQUE



DROUIN & PARENT

DENICHEZ LA MAISON DE VOS REVES

A 1/2 mille seulement du boulevard de la Capitale et du futur centre d'achats de Beauport. Styles: canadien, normand, moderne ou futuriste. Maisons bâties sur plan ici même ou sur votre propre terrain, par de véritables artisans. Que votre maison soit modeste ou luxueuse, nous pouvons vous la construire. Egalement, maisons approuvées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



MAISON MODELE
ouverte samedi et dimanche de
11h30 à 5h - et tous les jours de
9h à 10h p.m.

RENDEZ-VOUS
663-7585

l'habitat

L'animation de votre foyer

Des meubles à même le sol

Nous avons parlé de l'importance des murs dans les articles précédents. Cependant, il est un autre élément important et de premier plan, c'est le sol. La plupart du temps nous retrouvons dans nos maisons ou appartements un sol uniforme et plat.

Pourtant, il existe une façon de rendre ces surfaces très intéressantes, en leur donnant du volume. Celui-ci est rendu par la construction de plans d'appui, d'estrades et de podiums.

Notons en premier lieu que ces constructions s'intègrent davantage au style moderne et dans la majorité des cas ne demandent que peu de meubles de rangement. Dans les appartements où vous n'êtes que locataires, cette solution est très agréable car elle ne détériore pas le sol déjà

existant et modifie toute la structure de votre chambre.

Tablettes et plans d'appui (dessin 1)

Ces solutions remplacent les éternelles tables de chevet. On y dépose livres, lampes, réveil, etc... Normalement, ces meubles forment la tête du lit et se prolongent de chaque côté en meuble de rangement. Ce meuble est un ensemble et n'est pas modulaire.

Certains modules vendus dans les grands magasins ressemblent à ces meubles bas et peuvent être utilisés aux mêmes fins. Etant près du sol, ils agrandissent et haussent considérablement votre pièce.

Podiums (dessin 2)

Ils sont employés pour séparer deux coins de la cham-

bre, pour ranger des objets, pour rompre la monotonie. Le coin repos et le coin travail, par exemple, peuvent être aménagés ainsi: le lit et les meubles de rangement sur le podium et la table de travail et la bibliothèque sur le sol.

Les rangements peuvent être aménagés à l'intérieur de ces estrades afin d'y déposer couvertures, valises et gros objets dont l'utilisation est rare.

Les ouvertures sont réalisées par des portes coulissantes ou à battants donnant sur le devant.

Ces aménagements intérieurs, s'ils sont pensés avec soin, peuvent supprimer totalement le mobilier, laissant ainsi beaucoup d'espace libre.

Matériaux

Le bois naturel pour la réalisation d'un tel projet est

un matériau facile d'emploi et relativement léger que l'on peut couper aux dimensions voulues et assembler facilement avec un peu d'habileté. Il ne demande qu'un équipement restreint et à la portée de tous.

La maçonnerie est peu recommandée à cause de son poids définitivement plus lourd. Elle demande un sol bien armaturé.

La hauteur moyenne de ces plans est de vingt à vingt-quatre pouces. Il est nécessaire pour ces travaux de faire des plans précis pour savoir où sont disposés les tiroirs et les armoires et aussi pour qu'il n'y ait aucun déséquilibre. D'ailleurs, pour plus de sécurité, des plans sont disponibles dans les grands magasins de bricolage.

Jean-Jacques Hudon
(Collaboration spéciale)

omer michaud

les trucs du bricoleur

Accrochage des cadres

Que l'on vive dans un logement loué ou dans sa propre maison, l'accrochage d'un tableau, d'un miroir, d'une photo ou d'un cadre quelconque est toujours une tâche délicate. Il est nécessaire de travailler proprement, tout en laissant le moins de traces possible sur le mur et en s'assurant de la solidité de l'installation. Le premier conseil à donner est d'abord de choisir l'ancrage précis qu'il faut pour ce que vous avez à suspendre. En effet, parfois une simple épingle fera très bien l'affaire tandis que dans d'autres cas, il faudra des vis allant jusqu'à ¼ de pouce ou plus.

Tout d'abord, déterminez le genre d'ancrages qu'il vous faudra. Vous en trouverez différents modèles sur le marché: ancrage avec cheville qui bascule une fois la paroi passée; cheville à expansion en nylon, en caoutchouc ou en acier; crochet en X; crochet adhésif et colle.

Dans le cas des ancrages à cheville, il y a deux possibilités: l'un dont la cheville bascule et l'autre qui s'ouvre, un peu comme un parapluie. Voici comment profiter de tous ces ancrages:

Pour les portes creuses, fabriquées de deux panneaux de contre-plaqué mince de part et d'autre d'un croisillon de bois, utilisez la cheville d'ancrage avec deux ailerons qui se déploient un peu comme un parapluie ou une colle très forte.

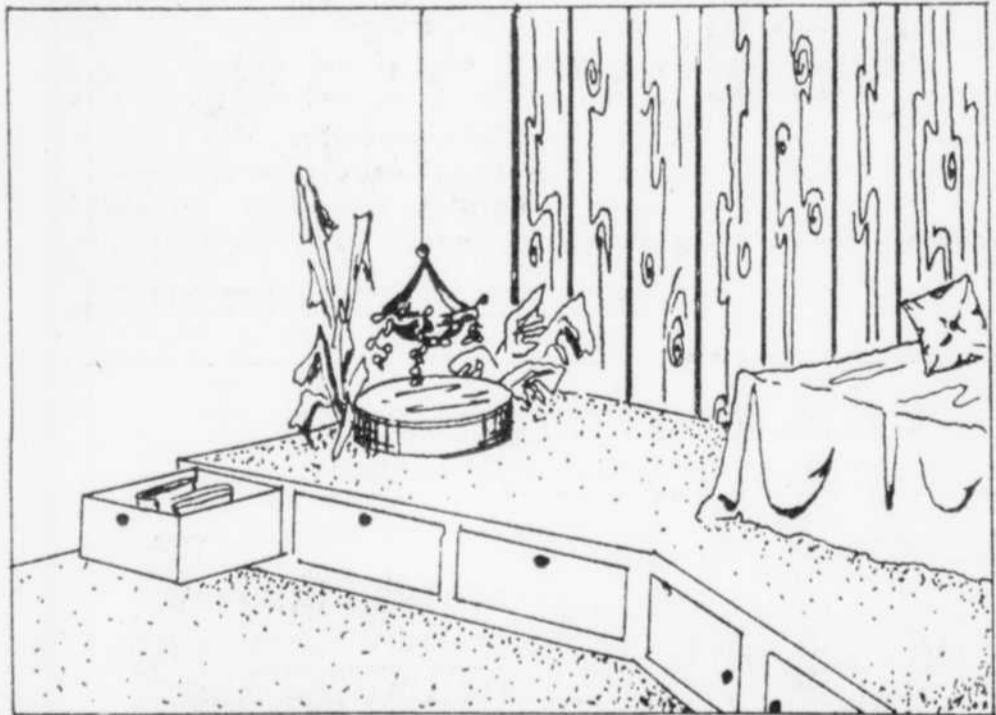
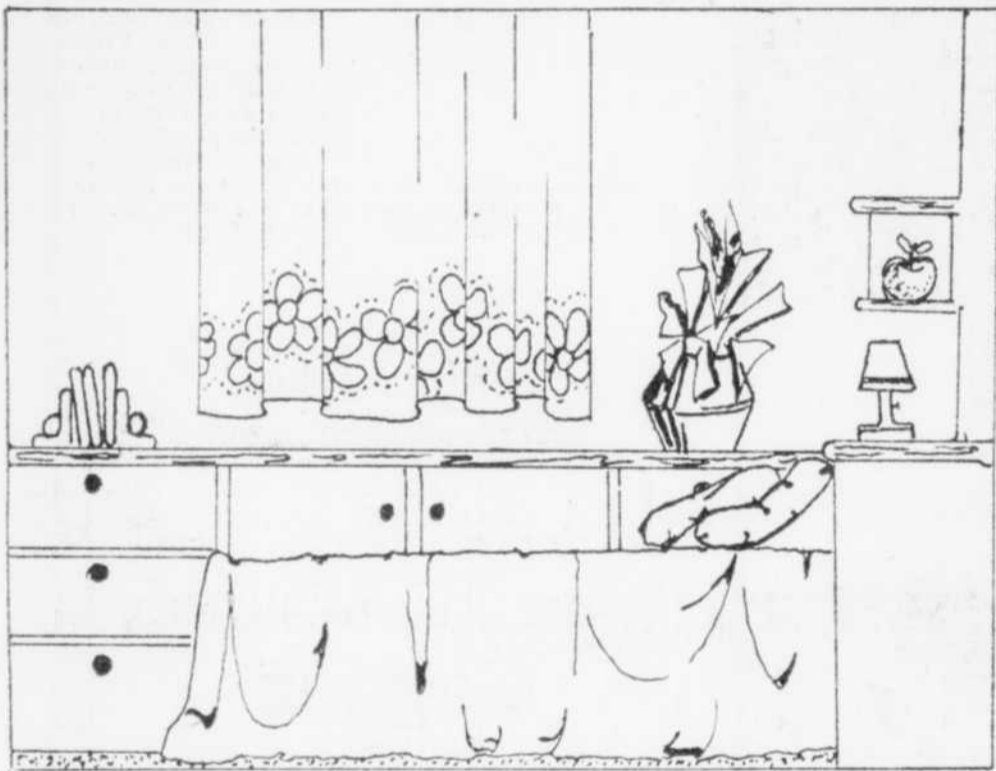
Si votre mur est composé de plâtre suffisamment épais, et s'il s'agit d'un petit poids à suspendre, les crochets en X qu'on enfonce avec un marteau peuvent régler votre problème.

Pour les murs pleins ou creux, généralement il est préférable de faire d'abord un trou avec un vilebrequin ou une perceuse électrique. Dans la plupart des cas une mèche au carbure fait très bien l'affaire. Cependant, dans le béton, une perceuse à percussion munie d'un foret au carbure est l'idéal. Dans les cas des carreaux en céramique, la perceuse électrique avec mèche au carbure est recommandée fortement.



Dans tous les cas, avant de percer le véritable trou, on fait un petit trou pour guider la mèche et ainsi éviter le dérapage.

Dans ces murs pleins, utilisez les chevilles en nylon, en caoutchouc ou en acier. Plus vous serrez la vis, plus la partie formant la gaine se détend pour épouser et coller parfaitement à la forme du trou. Si ce sont des murs creux, achetez alors les chevilles d'ancrage dont une partie baseule une fois insérée dans le mur. On les appelle parfois "fisher". Il y a aussi les chevilles à expansion qui, une fois en place, ont un caoutchouc qui forme un bourrelet derrière le mur pour empêcher la vis de sortir.



LES CHAUFFERETTES PORTATIVES
Keller
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

VENTE - SERVICE LOCATION PIÈCES

Talbot
Équipement Ltée
205 RUE ST-PAUL, QUÉBEC
TEL.: 692-1645

Une affaire avantageuse

Colonial/Sunnibilt est à la recherche d'un entrepreneur constructeur dans ce centre québécois!

• Construction d'une gamme variée des plus compétitives et de "Marque renommée" de maisons fabriquées, d'appartements, de maisons de campagne et de maisons de vacances • Consacrez moins de temps à la construction et plus de temps à la vente • Territoire protégé • Expérience dans les affaires et connaissances de financement hypothécaire préférées • Pas d'investissement requis • Joignez un réseau de plus de 40 agents prospères • Le candidat choisi doit être bilingue.

Répondez confidentiellement à

COLONIAL SUNNIBILT

MEMBRE CHMA

C. P. Box 282, West Hill, Ontario, Attention: Mr. Paul Bozineff

Achetez une maison où vous le désirez. C'est une question de goût et d'argent.

Mais pourquoi retarder et payer plus cher? Les économistes sont unanimes: les maisons coûteront plus cher en 76.

POURQUOI RETARDER VOTRE ACHAT?

HEUREUSE ANNÉE!

CENTRE RESIDENTIEL PLACE CAPROUGE

Nous louons des maisons

NOUS VENDONS TOUS LES GENRES DE RESIDENCES

2 importants boulevards pour circuler, LE CENTRE D'ACHATS SE TERMINE, 5 parcs - Belle rivière

1257, Provencher • 651-1368

Boutiques hors-taxes: prix plus élevés qu'ailleurs?



M. Elmer MacKay

OTTAWA (d'après PC, UPI) — Les marchandises vendues en franchise dans les boutiques hors-taxes de Dorval et de Mirabel se sont souvent vendues à des prix supérieurs à ceux marqués dans certains magasins de Montréal.

C'est ce qu'un député conservateur a soutenu hier en Chambre en demandant si des poursuites pour publicité trompeuse allaient être portées contre ces boutiques qui disent afficher des prix inférieurs de 40 à 60 pour cent.

M. Elmer MacKay, qui représente la circonscription de Central Nova aux Communes, a précisé qu'une enquête faite à la boutique Thomcor Holding Ltd. de Dorval avait permis d'établir qu'au moins trente-cinq articles y étaient vendus plus cher que dans les magasins où, pourtant, les marchandises vendues étaient

soumises aux taxations en vigueur dans la province.

Une vérification, affirme le député, permet d'établir que l'autre magasin de l'entreprise, à Mirabel, affiche les mêmes prix.

C'est ainsi qu'une caméra Tashica TL Electro, vendue dans les boutiques hors-taxes pour \$250, était disponible chez Eaton pour \$179.95. Le parfum Charlie se vend à un prix de 12 pour cent supérieur à celui de Thomcor

dans les pharmacies.

M. MacKay a souligné que c'est parce que cette firme promettait des prix nettement avantageux que le contrat lui a été accordé.

C'est cette entreprise qui a acheté la firme Sky Shops Ltd impliquée dans un scandale auquel le sénateur Louis Giguère est mêlé.

C'est le député MacKay

qui, le premier, a fait état de fraudes et de trafic d'influence dans cette transaction qui avait permis à l'homme politique de revendre \$20 pièce 5,000 actions de Sky Shops qu'il avait peu avant payées \$1 l'unité.

Prévisions peu encourageantes en Ontario

TORONTO (PC) — L'inflation et le chômage augmenteront en 1976, selon une étude de la Fédération du travail de l'Ontario (FTO) qui sera présentée à son conseil exécutif vendredi prochain.

Le rapport prévoit que le produit national brut (PNB) croîtra de moins de quatre pour cent et non pas de cinq pour cent comme le pense le milieu des affaires. Le PNB est le total des biens et services produits dans le pays.

Le rapport mentionne que

les prévisions optimistes d'une amélioration de l'économie dans le troisième trimestre de 1976 "ont été neutralisées par l'imposition des contrôles sur les salaires et la présentation en Ontario d'une révision des programmes spéciaux".

Ce rapport, préparé par un comité dirigé par M. Maxwell Henderson, ancien vérificateur général du gouvernement fédéral, recommandait des réductions des dépenses pour les services de santé, la sécurité sociale et l'éducation.

Selon la FTO, le rapport Henderson provoquerait la mise à pied de 1,600 fonctionnaires recevant un traitement inférieur à \$9,000 l'an pour la plupart.

La FTO soutient que le programme anti-inflation du gouvernement "aura l'effet d'un dépressif, ralentira le potentiel de croissance et générera du chômage."

Confiance à la baisse

"Les lacunes des mesures anti-inflation ont sapé la confiance dans le milieu des

affaires et nuiront aux investissements en 1976", lit-on dans le rapport.

Les emplois dans le secteur industriel seront durement touchés en Ontario, ajoute le rapport, qui rappelle que le rabais à l'achat d'une voiture et la réduction temporaire de la taxe provinciale de vente ont pris fin.

Le rapport prévoit un taux de chômage de 8.5 pour cent en 1976. En 1975, le chômage avait atteint 7.3 pour cent en novembre alors qu'il était de

6.7 pour cent en janvier. Les chiffres de décembre ne sont pas encore disponibles.

Le chômage en Ontario a atteint un sommet de 6.4 pour cent en juin dernier. En novembre, il était de 6 pour cent.

La FTO estime qu'en dépit des mesures fédérales, l'inflation continuera et sera accompagnée d'un accroissement de l'indice des prix à la consommation de 11.5 pour cent comparativement à celui de 1975.

Un accord de principe avec 47,000 commis fédéraux

OTTAWA (PC) — Un accord de principe a été conclu entre le Conseil du Trésor et les négociateurs des 47,000 commis du gouvernement, a annoncé, hier, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

Le vice-président de l'AFPC, M. J. K. Wylie, dit que l'accord prévoit une augmentation de 15 pour cent pour les employés des échelons inférieurs et de 12 pour cent pour ceux d'un niveau plus élevé.

Le contrat d'un an serait rétroactif au 17 novembre 1975. Un porte-parole de l'AFPC a ajouté que l'Alliance et le Conseil du Trésor négociaient intensivement depuis mardi.

COMPTABLES R.I.A. CONFÉRENCIER



M. Onil Roy, directeur commercial au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) sera le conférencier invité au Dîner-causerie de la Corporation Professionnelle des comptables en Administration Industrielle du Québec, lundi, 12 janvier 1976, au Holiday Inn de Québec, Pont Pierre-Laporte à Ste-Foy, à 17h.45. Le sujet de sa conférence sera: "COMMENT AIDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À MENER DES PROGRAMMES DE RECHERCHE?" (ANN.)

Fiancées, le meilleur endroit pour choisir ceux avec qui vous voulez vivre.

LE OYER DU MEUBLE INC.
200 EST, ST-JOSEPH, 529-9648
SUCC. 144 OUEST, ST-VALLIER

PLUS DE 26 AMEUBLEMENTS EN MONTRE A PRIX-DEFI...

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DE MÉDECINE

PROGRAMMES de 2e et de 3e cycle

Aux étudiants qui possèdent déjà un diplôme de 1er cycle en sciences ou un doctorat en médecine, la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke offre la possibilité de poursuivre des études de 2e et de 3e cycle à l'intérieur d'un éventail de plusieurs disciplines au choix.

Disciplines
Anatomie — biochimie — biologie cellulaire — biophysique — microbiologie — pharmacologie — physiologie — radiobiologie — sciences cliniques.

Débouchés
L'un des objectifs des programmes de 2e cycle est de préparer les diplômés à assumer des responsabilités dans les laboratoires des Sciences de la santé. Quant aux études de 3e cycle, elles fournissent aux candidats la possibilité de faire de la recherche dans des domaines de pointe.

Projets de recherche
Les professeurs assignés à ces programmes d'études supérieures sont actuellement engagés dans des projets de recherche, subventionnés par des organismes gouvernementaux ou privés.

Bourses
Un certain nombre de bourses, attribuées selon les critères des agences gouvernementales, sont disponibles pour la session débutant en mai 1976.

Renseignements
Pour obtenir la description détaillée de ces programmes ou pour connaître la procédure à suivre pour remplir une demande d'admission, on est prié d'écrire à l'adresse suivante:

Secrétariat / Faculté de médecine
Études de 2e et de 3e cycle
Centre hospitalier universitaire
Sherbrooke, Qué.
J1H 5N4

CENTRE-VILLE **Paquet** PLACE LAURIER
PLUS PRES DE VOUS

en collaboration avec

British airways
pour ses transports aériens
et l'agence de
VOYAGES Laurier
pour les arrangements de séjour.

Gagnez l'un des 2 voyages

offerts aux fiancées participantes au concours de la mariée Paquet.

Chaque voyage comprend: deux billets aller et retour pour Québec-Montréal-Londres-Paris par British airways, allocation de voyage de \$300.

Tous les arrangements de séjour sont une coopération de Voyages Laurier.

Fiancées, inscrivez-vous à notre concours en complétant une formule à nos salons de la mariée au 2e étage à Centre-Ville et niveau 2 à Place Laurier. Déposez vos factures signées dans les boîtes spéciales à nos salons de la mariée.

Services à la fiancée:

- CONSEILLERE compétente pour répondre à vos questions.
- FAIRE-PART et cartes-réponses à nos rayons de librairie
- FICHE-CADEAUX à compléter pour aider vos amis dans le choix des cadeaux
- LOCATION d'habits pour le marié et les témoins à nos rayons de confection
- ALLIANCES gravées avec ou sans pierre aux bijouteries P.E. Moisan
- COIFFURE réalisée par des stylistes à nos salons de coiffure

VOYAGES LAURIER INC. facilite votre itinéraire de voyage, Place Laurier.

LOCATION DE TAPIS pour l'église, salle de réception à nos rayons de tapis.

DEFILE DE LA MARIÉE
le lundi 19 janvier à 20 h. au Centre municipal des Congrès, Place Québec. Les billets sont disponibles à nos salons de la mariée de Centre-Ville et Place Laurier.

Beaucoup de souplesse...

Un air de jeunesse se retrouve dans cette ravissante robe entièrement faite de nylon avec manches couvrant le haut des bras. La jupe très importante est entièrement faite de volants superposés qui suivent le mouvement très balancé de la démarche. Pour compléter cette robe, un carré de tête se porte allègrement dans le vent d'été. Tons de rose, bleu, jaune ou blanc. Tailles: 6 à 14. 240.00 l'ensemble

R. 81, 2e, Centre-Ville et r. 881, Place Laurier 2e.

Les fiancées qui s'inscrivent au concours de la mariée (rayon de la mariée, à Centre-Ville et à Place Laurier) recevront gratuitement 2 laisser-passer pour assister à la revue de mode